

BÂTISSEURS DE CITÉS

LA VITRINE DES ARCHITECTES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

HORS-SÉRIE #2

SPÉCIAL FORUM ASSINIE-MAFIA



■ ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ
Premier Ministre



■ ADAMA COULIBALY
Ministre des Finances et du Budget



■ AMADOU COULIBALY
Ministre de la Communication
Porte-parole du gouvernement



■ MME YAO MADELEINE
Coordonnatrice du PAGDS



■ CHARLES KOUASSI
DG de la CNPS



■ ALAIN KOUADIO
PDG du groupe KAYDAN



■ MÉITÉ SINDOU
DG de l'ASDM

FORUM ASSINIE-MAFIA

PARI GAGNÉ POUR LA PREMIÈRE ÉDITION

■ Lire l'appel d'Assinie-Mafia



MME YAO MADELEINE (PAGDS)

« L'INTERVENTION DES MÉDIAS DOIT CONDUIRE
AU RENFORCEMENT DU CONTRÔLE CITOYEN
DE L'ACTION PUBLIQUE »

SCANNEZ-MOI





Ministère de la Communication

SOUTENIR ET DEVELOPPER TOUS LES MEDIAS DE CÔTE D'IVOIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour que la presse demeure le 4^e pouvoir !



Honorat Dé Yédagne
Fondateur du
Forum Assinie-Mafia

La première édition du Forum Assinie-Mafia, consacrée à la gouvernance économique des entreprises de presse, aura tenu toutes ses promesses. Durant trois jours, les participants, venus du secteur des médias, mais aussi du monde des affaires, des cercles politiques et de la société civile, en nombre, ont pu s'enrichir mutuellement de conférences et débats éclairants. C'est pourquoi, il me plaît de m'acquitter de mon devoir de reconnaissance et de gratitude à l'endroit des autorités dont le leadership et la contribution décisifs, ont permis la tenue de ce rendez-vous historique. Il s'agit du Premier Ministre, M. Robert BEUGRÉ MAMBÉ, des Ministres Adama COULIBALY, des Finances et du Budget et Amadou COULIBALY, de la Communication, Porte-parole du Gouvernement. Mes sincères remerciements à M. Charles KOUASSI, DG de la CNPS, dont la contribution financière aura été cruciale.

À eux, j'associe toutes les éminences grises, Madame la Ministre Danièle BONI-Claverie, MM. Alain KOUADIO, PDG du Groupe Kaydan, Camara BANGALY de l'ASDM, Michel GBAGBO du PPA-CI, Lia Ferdinand du FPI, Patrick FANDIO, grand reporter, en leurs rangs et qualités respectifs, dont les analyses pertinentes et propositions innovantes devraient permettre aux acteurs ivoiriens des médias de se réinventer sur les fronts de l'offre éditoriale, de la gouvernance économique de leurs entreprises et de la stratégie de développement de leurs activités. C'est maintenant à eux, acteurs de l'écosystème des médias, de devoir repousser les limites de leurs limites pour parvenir à cet objectif vital pour la corporation. La presse doit demeurer le 4^e pouvoir !

Mention toute spéciale à Madame Madeleine YAO, Coordinatrice du Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base (PAGDS). Au-delà de sa présence distinguée, elle aura fait preuve d'une remarquable générosité intellectuelle. À travers ses deux conférences animées avec brio, ses riches enseignements ont vite transcendé le cadre des médias pour féconder toutes les intelligences. Elle est pour moi, l'incarnation du citoyen modèle dévoué à servir l'État, la démocratie et le mieux-être des administrés. Des aptitudes chères à l'esprit du Forum Assinie-Mafia.

Comprenez, en effet, que je n'ai pas créé ce Forum pour faire la politique. Il s'inscrit dans une stratégie d'influence. J'aurais aimé faire la politique, mais je n'en ai ni la capacité, ni la vision. J'ai donc choisi d'être un homme d'influence.

Après les hommes de média en 2024, nous serons avec les femmes en 2025. Plus de 300 femmes leaders, vont être convoquées pour que nous parlions de l'entrepreneuriat féminin sous le thème : « LE POUVOIR D'ENTREPRENDRE : COMMENT LIBÉRER LE POTENTIEL DES FEMMES IVOIRIENNES ? ».

En 2026, nous adresserons les problèmes de l'agriculture ivoirienne. Je n'ai toujours pas compris pourquoi cette agriculture n'est jamais sortie des carcans de la colonisation. Pourtant, en prenant le parti d'une agriculture durable et forte, la Côte d'Ivoire devrait être le grenier de l'Afrique.

D'ici là, vive le Forum Assinie-Mafia, vive la démocratie, creuset de la liberté d'expression, Pour que vive une Côte d'Ivoire paisible et soucieuse de son développement.

**« ... Je n'ai pas créé ce
Forum pour
faire la politique. Il
s'inscrit dans une
stratégie d'influence.
(...) J'ai donc choisi
d'être un homme
d'influence »**

SOMMAIRE

03 LE MOT DU FONDATEUR

04 SOMMAIRE

06 L'ÉDITORIAL

Pourquoi le Forum Assinie-Mafia ?

08 FORUM ASSINIE-MAFIA

Des retrouvailles chaleureuses...
Des enseignements constructifs
Des résolutions fortes !

10 HOMMAGE

Robert BEUGRÉ MAMBE,
Premier Ministre
Un engagement toujours renouvelé
pour la presse

11 MONDE DES MÉDIAS

Diagnostic, propositions de solutions...
La table ronde : Un grand moment
d'échanges et de pédagogie pour
repositionner le 4e pouvoir

12 CONFÉRENCE-DÉBAT

**Diffusion de l'information
économique et financière**
Les pistes de solutions de Mme Yao
Madeleine (PAGDS)

14 La presse ivoirienne en pleine phase de recadrage

Le profil du journaliste ivoirien
nouveau dressé à Assinie

16 Presse et gouvernance économique

Mme Madeleine Yao exprime
l'attention du Ministre des Finances et
du Budget aux médias

17 AMADOU COULIBALY

Ministre de la communication
Président d'honneur du Forum :
« Le gouvernement attend de vos
travaux, des recommandations
pertinentes, réalistes et réalisables »

19 CONFÉRENCE-DÉBAT

**Le contrôle citoyen de l'action
publique Mme Madeleine YAO,**
Coordonnatrice du PAGDS :
Le grand oral

22 Médias et gouvernance/ Madeleine Yao (PAGDS)

« L'intervention des médias doit
conduire au renforcement du contrôle
citoyen de l'action publique »

24 Forum Assinie-Mafia

La HABG dévoile sa stratégie de
collaboration avec la presse

28 FORUM ASSINIE-MAFIA

La presse à l'école de la CNPS
« Si on passe des années sans se
réinventer, on peut être sûr d'être
dépassé », prévient Charles KOUASSI,
DG de la CNPS

32 ENTREPRENEURIAT DE PRESSE

**Pour l'émergence de champions
nationaux**
Voici les conditions des experts

34 ALAIN KOUADIO

PDG du Groupe Kaydan
« Pas de champions nationaux de
l'entrepreneuriat sans l'implication de
la puissance publique... »

36 PAROLES D'EXPERTS

- Patrick FANDIO
- Lucien AGBIA
- Mme Danièle Boni-Claverie
- Michel Gbagbo
- Lia Ferdinand
- Dr David YOUANT
- Assé ALAFÉ

41 Paysage audiovisuel et publicité en Côte d'Ivoire

Une insuffisance du marché qui
appelle à l'innovation

42 Financement de la presse écrite et numérique

Les acteurs des médias questionnent
les scénarios possibles de sortie de
crise

44 INTERVIEW

**ZIO Moussa, Directeur scientifique
du forum Assinie-Mafia, édition
2024**
« Il faut sortir l'entrepreneuriat de
presse de l'informel formalise... »

46 Enjeux géopolitiques mondiaux et stratégiques

La presse ivoirienne doit se donner
les moyens pour porter la voix de
l'Afrique

48 L'appel d'Assinie-Mafia



10



06



06



12



16



17



22



24



28



34



44

ÉDITORIAL



« Quel consommateur de produits de presse s'intéresserait à un journal (numérique ou physique) truffé d'articles insipides et hors-sol ? »

Jules Toualy
Directeur de publication

La presse ivoirienne se lance à la reconquête de sa compétitivité

La course contre la mort !

Les acteurs majeurs des médias ivoiriens sont tous sur le pont. Et pour cause. Prises au collet par des difficultés économiques et financières multiformes, ces 20 dernières années, les entreprises ivoiriennes de presse se sont enfin engagées à faire feu de tout bois, pour retrouver le chemin de la compétitivité et exister de manière convenable. Les pistes proposées, à cet effet, par le Forum Assinie-Mafia, suffiront-elles pour relever ce défi ?

Changer ou mourir. L'équation est terrible, mais les patrons de presse sont bien décidés à la résoudre pour relancer leurs entreprises et exister convenablement. Pourvu que, confessent-ils, les discours de la méthode cèdent très vite la place aux actes.

Acte 1 : affiner sa définition de l'entreprise. Les chefs d'entreprises de presse doivent finalement se faire à l'idée qu'ils dirigent une activité commerciale à très haut potentiel de rendement, avec une vision singulière, une offre éditoriale pertinente et en phase avec les questionnements des cibles, un positionnement commercial inédit, une politique de développement basée sur la recherche constante de niches commerciales. Bref, un faisceau d'ingrédients destinés à susciter un rebond des audiences. Quel consommateur de produits de presse s'intéresserait à un journal (numérique ou physique) truffé d'articles insipides et hors-sol ? Cette étape est d'autant plus importante que sa bonne exécution produit un effet domino sur tous les autres maillons de la chaîne de valeur de l'écosystème des médias.

Acte 2 : gagner la confiance des annonceurs. En effet, sur la foi des publications régulières de l'ANP, l'on sait que les retombées des ventes à la criée sont si squelettiques, qu'elles ne peuvent suffire à faire fonctionner une rédaction sur le moyen terme.

D'où, la nécessité pour les organes de presse de créer et d'entretenir un contrat de confiance écrit ou non avec les annonceurs. Mais c'est plus facile à dire. Quel annonceur, soucieux de son niveau de visibilité, déciderait de s'afficher dans un journal qui accumule des records d'invendus ? À l'exception des mécènes bienveillants, les structures et institutions publiques et privées n'accompagnent la presse que quand ces entités se sentent elles-mêmes bien accompagnées. Même la très disponible Agence de Soutien au Développement des Médias (ASDM), au regard de son cahier des charges, n'appuie que les organes de presse qui font l'effort de réformes hardies, productives et optimistes.

Acte 3 : repenser la distribution. Certes, l'histoire de la presse ivoirienne et les enquêtes de l'Unesco y afférant, n'incriminent pas le secteur de la distribution comme l'une des causes du naufrage économique des entreprises de presse. Toutefois, à la faveur du Forum Assinie-Mafia,

le confrère Yacouba GBANÉ a partagé, non sans peine, une saisissante expérience du dysfonctionnement de ce maillon essentiel de la chaîne de commercialisation des produits de presse. Le Directeur de publication a révélé que son journal quotidien, imprimé à Abidjan la veille, n'a été affiché qu'à 16 h le lendemain à Bingerville (une banlieue abidjanaise). Si

« Quel annonceur, soucieux de son niveau de visibilité, déciderait de s'afficher dans un journal qui accumule des records d'invendus ? »

cette déconvenue devait s'étendre à tous les tabloïdes pendant longtemps, tous les efforts annoncés des patrons de presse pour le recadrage éditorial ou le redressement économique de leurs entreprises, finiraient comme un coup d'épée dans l'eau. Pourquoi ?

Pendant que le distributeur attend de distribuer, le consommateur des produits de presse comble le vide en se tournant vers les autres producteurs de contenus, les animateurs des réseaux sociaux, pour s'informer. Avec le temps, les lecteurs finissent par changer d'habitude de consommation, au détriment de la presse. Autrement dit, si la chaîne de la distribution n'est pas profondément repensée, distributeurs et entreprises de presse se retrouveraient tout bonnement dans la position d'employeurs sans emploi. Un désastre qui impacterait gravement des familles, des entreprises, l'économie nationale et la démocratie.

Au total, la survie des médias et de la presse, en particulier, est un enjeu national. Les patrons de presse et le pouvoir public ne le savent que trop. Il reste à espérer que tous les acteurs clés de cet écosystème mutualisent leurs efforts pour repositionner le quatrième pouvoir au nom de l'intérêt général.



Siège de la rédaction
Cocody – Palmeraie, rue ministre

Dépôt légal
Récépissé N°031

Société éditrice
Capital Media
08 BP1026 ABIDJAN 08
Tél : 2722242541
0748775474

Régie commerciale
Agence Global Challenge
Tél : 2722242541
0748775474

Directeur de publication
Rédacteur en chef
Jules TOUALY

Secrétaire général de la rédaction
Jean Charles Sidibé

Rédaction
Jules Toualy
JMK Ahoussou
Assane Niada
Abou Traoré
Serge Nguessant
Hamadou Ziao
Jean-Louis Kobrissa

Direction artistique
Jean-François Mensah

FORUM ASSINIE-MAFIA

26-27-28 septembre 2024

DES RETROUVAILLES CHALEUREUSES...



DES ENSEIGNEMENTS CONSTRUCTIFS



DES RÉOLUTIONS FORTES !



HOMMAGE

Robert BEUGRE MAMBE, Premier Ministre

Un soutien de poids pour les médias



Sans la bonne information, « il n'y a pas de paix ». Ce message du Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, adressé aux hommes de média à l'ouverture du Forum Assinie-Mafia en septembre 2024, illustre fort bien tout l'intérêt que le chef du gouvernement accorde à la communication en général et à la presse en particulier. Mieux, joignant l'acte à ses convictions, il avait alors apporté au directoire du Forum une contribution financière conséquente qui aura contribué à une meilleure organisation de l'événement. Cet engagement toujours renouvelé du Premier ministre pour la presse n'a en fait rien d'étonnant pour qui sait combien le n°1 du gouvernement ivoirien tient à préserver, voire pérenniser, la stabilité retrouvée en Côte d'Ivoire depuis quelques années.

Or, une presse professionnelle, creuset de la pluralité des opinions, est aussi le levain de la démocratie apaisée. Passé le succès éclatant du forum Assinie-Mafia 2024, il ne reste plus qu'aux journalistes de mériter la magnanimité du Premier ministre, en s'investissant du mieux possible pour remettre leurs entreprises respectives dans le sens de la compétitivité.

Jules Toualy

**Monde des médias :
diagnostic, propositions de solutions...**

La table ronde : Un grand moment d'échanges et de pédagogie pour repositionner le 4^e pouvoir

« Aux sources de la performance et de la gouvernance économique : se réinventer pour impacter les changements en Côte d'Ivoire ». C'est le thème central qui a réuni le gotha de la presse nationale, toutes tendances confondues, du 26 au 28 septembre 2024 à Assinie-Mafia. La table ronde qui a ouvert les débats, fut un grand moment d'échanges entre hommes de média pour diagnostiquer le mal qui ronge le secteur, en vue d'y apporter des solutions efficaces.



C'est à travers un panel qui a pris les allures d'une master class, que le forum a démarré. Honorat Dé YÉDAGNE, ancien DG de Fraternité Matin et initiateur de l'événement a, dès l'entame, situé le cadre de ces assises, puis appelé les participants à mener des travaux constructifs.

Le premier panel a été animé par le représentant de l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM), M. Camara BANGALY, à la tête d'une équipe d'experts venus former les participants. Bâtir des médias viables d'un point de vue éditorial et financier, voilà la force de proposition de l'ASDM, structure centrale du secteur, dirigée par M. Méité SINDOU, le Directeur Général.

Une présentation PowerPoint a été faite par Dr YAO sur les propositions structurelles de l'ASDM au secteur des médias. À sa suite, M. Konaté DOH, Directeur de la Presse à l'Autorité nationale de la presse (ANP), a fait son exposé en présentant les conclusions du dernier sondage de son institution pour diagnostiquer les maux du secteur et accompagner les médias ivoiriens. Poursuivant, des

échanges houleux, mais très constructifs, ont eu lieu entre les panelistes et l'auditoire. La viabilité de la société de distribution Edipresse, les efforts de l'ASDM dans son soutien aux journaux de la presse imprimée et autres, ont été au cœur des préoccupations exprimées. M. Camara BANGALY de l'ASDM, s'est voulu très rassurant dans ses réponses. « L'État n'abandonnera jamais le secteur des médias en Côte d'Ivoire », a-t-il soutenu, précisant qu'une initiative sera présentée en octobre prochain au monde des médias pour des lendemains meilleurs. « L'État est engagé à travers l'ASDM à aider à la redynamisation du secteur des médias », a souligné pour sa part, Dr YAO de l'ASDM.

Au total, les hommes de média sont sortis de cette table ronde avec la conviction que la cause de la presse n'est pas perdue ; vu qu'il y a eu une convergence de vue manifeste entre les acteurs majeurs de cet écosystème.

JMK Ahoussou



Conférence-Débat :

Diffusion de l'information économique et financière

Les pistes de solutions de Mme Yao Madeleine (PAGDS)

Le Forum d'Assinie-Mafia aura été l'occasion d'explorer des voies pour « réhabiliter » l'information économique et financière, souvent reléguée au second plan dans les médias nationaux. Les participants ont, en effet, été poussés à s'y intéresser davantage.

Pour aiguillonner les acteurs des médias sur le traitement de l'information économique dans la presse, le Forum a sollicité le regard extérieur de Mme YAO Madeleine, Coordinatrice du Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS). Elle a entretenu l'auditoire sur le thème « Presse et gouvernance économique : quelle stratégie pour une meilleure diffusion de l'information

économique et financière ? ».

Mme YAO a, d'entrée, relevé le « peu d'intérêt accordé (par la presse nationale) à ce type d'information ». Pourtant, a-t-elle souligné, « l'importance de l'information économique et financière et son traitement sont au cœur d'un bon fonctionnement des marchés financiers, boursiers et autres ». Aussi a-t-elle exhorté les médias nationaux à s'y

intéresser davantage, désormais. Mais en quoi faisant ? Elle a dégagé quelques pistes à explorer pour une meilleure diffusion de l'information économique et financière. D'abord, elle a invité les journalistes à se spécialiser en informations économiques. Ce qui implique que le journaliste, spécialiste des questions économiques, soit disposé à renforcer ses capacités sur les notions et questions en lien avec le monde économique. « Se spécialiser leur permettra d'interpréter les données économiques et financières (...), de lire des bilans, des états financiers, pouvoir expliquer ce qu'est un agrégat économique, le PIB et d'autres notions économiques », a précisé la Coordinatrice du PAGDS. À cet effet, a-t-elle assuré, son institution est disposée à former les journalistes désireux d'approfondir leurs connaissances sur les questions économiques.

Par ailleurs, afin de mieux divulguer l'information économique et financière, elle a suggéré plusieurs initiatives aux journalistes. Au nombre desquelles :

la création d'émissions dédiées à la promotion de l'information économique et financière. À défaut, y consacrer un temps d'antenne plus long ou un espace plus grand dans les journaux et la mettre davantage en valeur à la Une ; faire des articles de fond sur les sujets économiques. Tout cela, a encore préconisé Mme YAO Madeleine, nécessite que des budgets conséquents soient consacrés à la production des reportages et émissions axés sur le monde économique.

Par-delà tout, elle a exhorté les médias à ne pas donner de titres sensationnels en traitant l'information économique et financière. « Mettez des titres attractifs, si vous voulez, tout en restant intègres dans le rendu de l'information », a-t-elle conclu.

Assane Niada

La presse ivoirienne en pleine phase de recadrage

Le profil du journaliste ivoirien nouveau dressé à Assinie

Les journalistes ivoiriens se sont retirés à Assinie-Mafia, du 26 au 28 septembre 2024, dans le cadre d'un forum sur l'avenir de la presse en Côte d'Ivoire. La réflexion a également porté sur le profil du journaliste ivoirien nouveau, capable de s'adapter aux bouleversements de l'écosystème des médias.



Quelle formation pour le journaliste ivoirien nouveau ? ». C'est le sous-thème dérivé du thème général du Forum : « Aux sources de la performance et de la gouvernance économique, se réinventer pour impacter les changements en Côte d'Ivoire », qui a été soumis à l'analyse de Dr David YOUANT, journaliste, enseignant-chercheur à l'Institut des sciences et techniques de la communication (ISTC Polytechnique), par ailleurs, fondateur de l'agence de presse Alerte info.

Dans ses propos, il a indiqué qu'il s'agit de comprendre « comment mettre en adéquation les savoir et savoir-faire du journaliste ivoirien et les mutations technologiques dans le secteur des médias, et comment rebâtir, à travers des formations calibrées, le capital humain de l'écosystème des médias en Côte d'Ivoire ».

Poursuivant, le Docteur a fait savoir que les changements politiques, avec les crises successives, socio-économiques et même technologiques, survenus dans l'évolution de la Côte d'Ivoire, ont fortement impacté l'environnement de la presse. Ils ont bouleversé, au passage, le paradigme du journaliste ivoirien ancien. Lequel jouissait, a-t-il noté, d'un « monopole dans la quête de l'information, de la transmission de nouvelles actualités, un environnement politico-social et économique favorable à l'achat de l'information ».

UN JOURNALISTE MULTIDISCIPLINAIRE

Pour Dr David YOUANT, ces changements, accentués par l'avènement des médias sociaux, ont réorienté les intérêts des lecteurs et des acheteurs de l'information vers d'autres horizons et commandent en urgence, chez le journaliste nouveau, certaines attitudes et aptitudes pour tenir dans son nouvel environnement.

Le journaliste ivoirien nouveau, selon l'enseignant-chercheur, doit être un journaliste multitâche, qui peut à la fois rechercher l'information, écrire un bon texte, prendre des images et enregistrer des sons. Il doit être pluridisciplinaire et ne pas être limité dans ses connaissances pour pouvoir réagir en cas de sollicitation et porter la bonne information. Ce journaliste nouveau est obligé de s'adapter aux mutations technologiques, notamment l'usage des réseaux sociaux, mais aussi l'Intelligence artificielle (IA) qui est déjà une réalité dans la pratique de son métier. Il lui faut également, poursuit le patron d'Alerte Info, « s'imposer un dépassement de



fonction ». Il ne s'agira plus, a-t-il exhorté, de se cantonner sur son seul poste dans le fonctionnement quotidien, mais d'avoir des connaissances précises dans les autres niveaux de production. Cela permet d'opérer la suppléance en cas d'absence ou de défaillance d'un agent.

FORMATION DES JOURNALISTES : DES MAQUETTES PÉDAGOGIQUES DISPONIBLES

Pour obtenir ce nouveau profil, Dr David YOUANT a souligné que le journaliste a besoin de formation. « L'objectif est de rebâtir un capital humain à travers des formations multicartes sur le triptyque savoir, savoir-faire et savoir-être, dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue qui prennent en compte l'évolution du secteur avec l'IA, la vérification des faits », a-t-il exprimé.

Pour exemple, l'enseignant-chercheur a mentionné le cas de cet institut polytechnique qui propose « des maquettes pédagogiques adaptées aux besoins des médias, des formations en management des médias, en journalisme reporter d'image (Jri), en journalisme financier en partenariat avec la fondation Bloomberg ».

Les acteurs du Forum Assinie-Mafia ont, en effet, compris que le salut de la presse ivoirienne, qui traverse des difficultés économiques et financières inédites, dans un environnement impitoyablement concurrentiel, passe également par un journaliste nouveau, capable de se réinventer pour impacter les changements en Côte d'Ivoire.

H. ZIAO

Presse et gouvernance économique

Mme Madeleine Yao exprime l'attention du Ministre des Finances et du Budget aux médias

Démarré sur les chapeaux de roues, le jeudi 26 septembre 2024, le Forum Assinie-Mafia était placé sous la présence effective de Mme YAO Madeleine, Coordonnatrice du PAGDS, qui représentait le Ministre des Finances et du Budget, Adama COULIBALY, haut patron de la cérémonie. C'était l'occasion pour elle d'exprimer à l'auditoire, l'attention soutenue du Ministre Adama COULIBALY aux acteurs des médias.



Après les propos d'ouverture de M. Honorat Dé YÉDAGNE, initiateur du forum, Mme Madeleine Yao a eu l'occasion de transmettre le message du Ministre des Finances et du Budget aux acteurs de la presse ivoirienne. Ainsi, elle a traduit toute la disponibilité de M. Adama COULIBALY et ses services à accompagner les médias ivoiriens, particulièrement, la presse, dans sa quête de compétitivité. Mais le pouvoir public, a-t-elle mentionné, attend une presse forte, indépendante et actrice de la croissance économique du pays.

À sa suite, M. Martial ADOU, Directeur Général intérimaire de la RTI, a communiqué le message du ministre de la Communication, M. Amadou COULIBALY. Puis, un panel a été ouvert. Le premier à intervenir, fut le DG de la CNPS, M. Charles KOUASSI. Il a expliqué avec une certaine modestie, la prouesse d'avoir pu relever l'institution de prévoyance sociale, alors qu'elle était au bord du gouffre. La CNPS souffrait, en effet, d'un déficit de plus de 200 milliards de F CFA, quelques années plus tôt. Aujourd'hui, l'entreprise enregistre fièrement un excédent de près de

1000 milliards de F CFA. M. Charles KOUASSI a indiqué, arguments à l'appui, les mécanismes et voies empruntés pour ce redressement inédit.

Dans ce même élan, M. Alain KOUADIO, PDG du Groupe Kaydan, a partagé sa riche expérience qui lui a permis de se positionner comme un grand leader du BTP, mais surtout de l'inclusion financière et technologique.

Les échanges qui ont suivi, ont permis de schématiser le modèle économique adapté aujourd'hui à la presse ivoirienne, en situation de détresse économique.

En somme, ce fut une magnifique conférence qui a marqué l'esprit des entrepreneurs de presse, satisfaits du soutien du Ministre des Finances et du Budget et instruits de l'expérience inspirante de la CNPS dont la compétitivité n'est plus sujette à caution.

JMK Ahoussou

Amadou COULIBALY, Ministre de la communication, Président d'honneur du Forum

« Le gouvernement attend de vos travaux, des recommandations pertinentes, réalistes et réalisables »

Empêché, le Ministre de la Communication, Amadou COULIBALY et Président d'honneur du Forum Assinie-Mafia, s'est fait représenter par une forte délégation, conduite par son Directeur de Cabinet, M. Martial ADOU, actuel Directeur Général par intérim de la RTI.



Mesdames et Messieurs,

En vos rangs, grades et qualités, tout protocole respecté, Mes premiers mots, ce matin, seront des mots de félicitations adressées aux acteurs des médias qui ont eu à la fois le courage et l'humilité de mettre les pieds dans le plat, en relevant les difficultés et les pesanteurs sous lesquelles croule leur écosystème. Le Forum Assinie-Mafia qui nous réunit aujourd'hui, est la matérialisation de votre volonté de vous délester de ce boulet qui vous tire vers le bas et vous met dans une situation de précarité, contrastant avec la noblesse de votre profession reconnue comme le 4e pouvoir. À raison. Puisque la communication est au début et à la fin de tout. C'est un métier transversal qui "mène à tout à condition d'en sortir", comme disait le journaliste français Jules JANIN. En ces instants solennels qui requièrent de chacun et de tous les acteurs de ce métier, force de propositions et idées novatrices, voire audacieuses, je voudrais vous assurer du soutien du gouvernement qui sait l'importance du journalisme, représentant un puissant adjuvant de la démocratie.

Certes, les difficultés sont nombreuses et elles vous mettent en situation de survie, mais il ne sera pas dit que le Gouvernement n'aura pas fait sa part pour vous aider à relever la tête ou à sortir de l'ornière. Certes, vous devrez, toutefois, par vous-mêmes, trouver les moyens d'assurer l'implémentation d'un journalisme de qualité, gage de votre crédibilité. Mais l'espoir reste permis, au regard des compétences dont regorge la presse ivoirienne qui n'envie en rien, celle des pays de la sous-région. C'est pourquoi, il me plaît de me retrouver avec vous ce jour, afin de donner la caution du président de la République, SEM Alassane OUATTARA, à vos travaux qui visent à donner de nouvelles couleurs à votre profession, si éprouvée par les difficultés qu'elle rencontre.

C'est le lieu de revenir sur l'impact du métier de journaliste sur la société. Aussi, pour Jean-Marie Poirier, "le journalisme nous révèle les petites des grands hommes, la grandeur des petites gens. Un manuel pratique de l'espèce humaine". Quand pour Gilbert Keith CHESTERTON, "le journalisme consiste, pour une large part, à dire "Lord Jones est mort" à des personnes qui ne savaient pas que Lord JONES existait". Enfin, pour Patrick POIVRE D'ARVOR, qui est l'un des vôtres, "le journalisme n'est pas un métier comme les autres". Et j'ai la faiblesse de penser comme lui, parce que le journalisme est un métier qui parle des autres métiers. Ce qui le distingue justement des autres professions.

En définitive, de même que vous attendez beaucoup du gouvernement, et vous n'avez pas tort, de même, celui-ci attend aussi de vos travaux, des recommandations pertinentes, réalistes et réalisables. Pour que soient trouvées, dans les meilleurs délais possibles, les réponses les plus idoines à vos préoccupations.

Je vous remercie...

M. Amadou Coulibaly
Ministre de la Communication
Porte-parole du Gouvernement

LE RENFORCEMENT DE LA REFLEXION SUR LA PRESSE IVOIRIENNE

UNE VISION LARGEMENT PARTAGÉE



Conférence-débat : Le contrôle citoyen de l'action publique

Mme Madeleine YAO, Coordinatrice du PAGDS :

LE GRAND ORAL

Très attendue au Forum Assinie-Mafia, Mme Madeleine YAO, Coordinatrice du PAGDS, a assuré. Elle a notamment éclairé l'auditoire sur les enjeux d'une meilleure interaction entre la société civile et le pouvoir public à travers le concept de contrôle citoyen. Voici quelques morceaux choisis de ses propos liminaires lors de sa deuxième conférence portant justement sur le thème : « Le contrôle citoyen de l'action publique ».





« LE PEUPLE A LE DROIT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT POUR JUGER DE L'ACTION PUBLIQUE »

« Les médias en général, et particulièrement la presse, font partie de la société civile, elle-même constituée de citoyens. Dans le cadre de la démocratie, il est bon de renforcer leurs rôles pour qu'ils se repositionnent dans le dispositif du contrôle de l'action publique. L'homme d'État américain, Thomas JEFFERSON, disait : « Un peuple éclairé, est un peuple puissant ». Autrement dit, le peuple qui est l'ensemble des citoyens, a aussi le droit d'avoir une visibilité sur des questions qui touchent au fonctionnement de l'État : « Comment la gouvernance se fait ? Comment la gestion se fait ? Comment les fonds sont utilisés ? » Ce peuple a même le droit d'apprécier les résultats pour juger de l'action publique. C'est le contrôle citoyen, également défini comme « l'opération par laquelle une personne morale ou physique habilitée, vérifie, apprécie, évalue, juge l'opportunité de la conformité ». En d'autres termes, il s'agit de voir comment le citoyen participe à la gestion de l'action publique, en ayant le droit d'être dans toutes les instances qui planifient, programment et prennent des décisions. Dans ce sens, l'on donne la latitude au citoyen d'évaluer la conformité entre ce qui est programmé et ce qui est réalisé. Ce qui lui donne un jugement de valeur sur

la qualité, l'intégrité et la pertinence de l'action publique. Bien entendu, l'action publique est l'ensemble des activités qui sont conduites par les États et les gouvernements ».

« LE CONTRÔLE CITOYEN SE FONDE SUR LE PRINCIPE DE LA REDEVABILITÉ »

« La démarche du contrôle citoyen se fonde sur le principe de la redevabilité. Ce principe oblige tous les gestionnaires, à quelque niveau que ce soit, à rendre compte de ce qu'on leur a confié. Le Gouvernement doit rendre compte de ce qu'il fait aux citoyens. Cela permet de faire des changements positifs. Car, quand vous n'êtes pas contrôlés, dans la vie courante, vous agissez selon vos compétences, vos émotions, votre temps... et vous avez tendance à le faire comme bon vous semble. Mais si vous savez, dès le départ, que l'on vous a défini un cahier de charges, vous devez vous attendre au contrôle de la conformité, de l'avancement, de la qualité de votre travail. Après le contrôle, les observations qui vont être faites, vont largement contribuer à l'amélioration de votre rendement. Ce contrôle des affaires publiques doit être encadré. Il faut permettre aux acteurs de la société civile de s'organiser pour mener à bien leurs actions et influencer qualitativement les services rendus et les décisions prises

par les décideurs. C'est ce qui permet aux décideurs d'avoir un feed-back de la perception que l'on a de leur efficacité ».

« LA SOCIÉTÉ CIVILE DOIT S'ASSURER DE LA PERFORMANCE DES POLITIQUES PUBLIQUES »

« La société civile doit s'assurer de la performance des politiques publiques. À titre d'exemple, si nous voulons construire un barrage électrique dans une localité, ensemble, les décideurs consultent les populations et s'accordent avec ces acteurs de la société civile sur un certain nombre de paramètres relatifs au projet. Mais après, il faudrait que les mêmes acteurs qui ont contribué à la planification du projet, puissent se prononcer sur le bien-fondé de la réalisation de cet ouvrage. C'est sans doute ce qui a manqué au niveau du barrage de Kossou. Nous espérions beaucoup de cet ouvrage, mais à l'arrivée, nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés. Est-ce parce que les études ont été mal faites ? Y a-t-il eu un dysfonctionnement ? Si le pouvoir public, qui ne peut pas être partout, est saisi de cette défection, il peut, à l'avenir, prendre des dispositions requises pour être plus regardant sur cette question et plus performant. C'est en cela que nous avons besoin de citoyens qui participent à la gestion et aux modalités de mise en œuvre de la chose publique. La

société civile a sa place aux côtés du gouvernement, dans les instances en amont et en aval, pour pouvoir donner son avis sur le travail qui est fait. Toutes choses qui améliorent la transparence dans la gestion de la chose publique ».

« LÉGISFÉRER ET DONNER UN CADRE LÉGAL À LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE CITOYEN SUR L'ACTION PUBLIQUE »

« L'un des points faibles de notre arsenal législatif, c'est que nous n'avons pas encore légiféré pour donner un cadre légal à la société civile pour l'exercice du contrôle citoyen sur l'action publique. Une telle ossature législative devrait rendre obligatoire la participation des citoyens à l'évaluation des politiques publiques avec une obligation de résultats. Il y a même des secteurs où leur participation est obligatoire ; mais s'ils n'y sont pas conviés, ils ne viendront pas. Et c'est à déplorer. Dans ces cas, il n'y a aucune dénonciation qui prouve »

Propos retranscrits par J. Toualy

Médias et gouvernance/ Madeleine Yao (PAGDS) :

« L'intervention des médias doit conduire au renforcement du contrôle citoyen de l'action publique »

Madeleine YAO, Coordinatrice du Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS), au nombre des experts panélistes, a fait une communication fort enrichissante à travers le sous-thème 5 : « Quelle presse pour un meilleur contrôle citoyen de l'action publique ? »



De prime abord, Mme la Coordinatrice du PAGDS, représentante du Ministre des Finances et du Budget, parrain de la première édition du Forum Assinie-Mafia, a souligné la responsabilité des journalistes envers le public. « Le journaliste doit veiller, pour une part importante de son travail, à ce que les détenteurs du pouvoir répondent de leurs actes devant les citoyens », a-t-elle soutenu. Et d'ajouter : « Le journaliste doit être loyal au public ».

Ensuite, elle a exhorté les journalistes à être des vecteurs de l'information publique. « Nous souffrons tous d'une presse affaiblie. Si elle regagne en vigueur et devient plus dynamique, cela profitera à tous, en nous permettant d'accéder à des informations fiables en temps réel, contribuant ainsi à la cohésion sociale, à la paix, à la durabilité et au développement », a conseillé Mme YAO. C'est pourquoi, elle a indiqué que la presse doit jouer un rôle important pour moraliser et améliorer le fonctionnement des pouvoirs publics.

« Pour faire face au défi du développement de la société, l'intervention des médias doit conduire au renforcement du contrôle citoyen de l'action publique. Nous espérons des médias, un moteur de cohésion sociale et un vecteur de développement économique durable », a-t-elle souhaité.

Le PAGDS, a-t-elle poursuivi, ambitionne de spécialiser les journalistes sur les questions économiques, afin de contribuer à une information de qualité et à la compréhension des enjeux économiques en Côte d'Ivoire, au profit des citoyens. Ce qui leur permettra de prendre des décisions de consommation et de production mieux motivées.

JL Kobrissa



ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

POUR UNE CÔTE D'IVOIRE PLUS CONNECTÉE



Les TIC pour tous, partout

www.ansut.ci



Forum Assinie-Mafia

La HABG dévoile sa stratégie de collaboration avec la presse

M. ACHIAOU Jacques III, Directeur de la Sensibilisation et de l'Éducation à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), a animé une conférence autour du thème « Quel partenariat entre la HABG et la presse ivoirienne ? ». C'était le vendredi 27 septembre 2024 à Assinie où l'orateur représentait le président de la HABG, M. ZORO BI Epiphane.



D'entrée de jeu, le représentant de ZORO BI Epiphane, président de la HABG, a mis en exergue, le rôle central de la presse dans la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance. « Vous êtes des acteurs importants dans le développement de ce pays, car vous en êtes les surveillants. Vous détenez quelque chose d'important : l'information. Et l'information permet de sensibiliser et d'informer les citoyens. Surtout, lorsque l'on souhaite atteindre le développement, la gouvernance, c'est une voie très importante. Mais, en même temps, il y a de la mauvaise gouvernance qui freine l'élan du développement, et la corruption en fait partie », a indiqué M. ACHIAOU Jacques III.

Pour lui, la corruption se définit comme le fait de percevoir un avantage indu, en raison de sa position sociale ou de son poste de responsabilité. À cette occasion, il a expliqué à l'assistance, le cadre de collaboration mis en place par l'État avec la presse, afin de renforcer la lutte contre la corruption, qu'il qualifie de « véritable fléau qui mine tous les efforts du gouvernement pour aller vers le développement ». Selon lui, le journaliste se présente comme un lanceur d'alertes face à tous les faits de mauvaise gouvernance dans la gestion des ressources publiques. « La loi vous a donné des pouvoirs dans le cadre de la lutte contre la corruption. Nous, en tant que Haute Autorité, organe de coordination, avons besoin de savoir que tous les acteurs jouent leur part de responsabilité », a poursuivi le conférencier.

« La corruption est devenue un critère d'appréciation de la qualité de la gouvernance dans un pays. Elle prime désormais sur des indicateurs comme le PIB, utilisé auparavant pour évaluer la performance d'un pays. Les investisseurs ne viennent que dans les pays attractifs. Aujourd'hui, la corruption est devenue un élément d'appréciation de la gouvernance. Un pays corrompu n'attirera pas d'investisseurs. Or, ce que nous observons, c'est que la mauvaise gouvernance s'installe dangereusement au sein de la société. Votre rôle est de sensibiliser et d'informer. Vous avez plusieurs chapitres dans la loi qui vous donnent le pouvoir d'avoir accès à l'information et de la diffuser. Cela permet à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance d'ouvrir un cadre de collaboration légal avec la presse, afin que tous les acteurs identifiés par la loi, jouent pleinement leurs rôles », a-t-il souligné.

Abou Traoré



PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE POUR LA DÉLIVRANCE DES SERVICES DE BASE AUX CITOYENS

Mis en vigueur depuis le 24 juin 2019, le Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS), a pour objet d'appuyer l'Etat de Côte d'Ivoire dans les réformes des secteurs économiques et améliorer la gouvernance économique. Placé sous l'encrage institutionnel du Ministère des Finances et du Budget, le PAGDS est le premier projet financé par la Banque mondiale selon le mécanisme « Program for results » ou « PforR ». L'Objectif de Développement du PAGDS est de renforcer la mobilisation des ressources publiques, l'inclusion financière et des éléments clés de la gestion des ressources publiques avec une attention portée sur les secteurs de l'éducation, de la santé et des contrats routiers.

Mme YAO Madeleine, Coordinatrice du PAGDS.
Une femme dynamique au service de son pays



FOCUS SUR TROIS RÉALISATIONS DU PAGDS

En seulement quatre années d'activités, le PAGDS a obtenu des résultats probants et enregistre au 30 novembre 2024, un taux de décaissement de 70,8%, un des meilleurs taux des projets du portefeuille de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire.

Déjà, les performances réalisées par le PAGDS après seulement deux (2) années de mise en œuvre, avaient permis au PAGDS d'obtenir un financement additionnel, le 06 mai 2022.

Ce taux de décaissement est lié à la mise en œuvre d'activités importantes qui impactent positivement la vie des populations.

Son intervention aussi bien niveau de la santé, de l'éducation, de la gestion des contrats routiers, de la budgétisation que de l'inclusion financière ont donné des résultats qui satisfont aussi bien la Banque mondiale principal bailleur du PAGDS, l'Etat de Côte d'Ivoire, que les bénéficiaires. La récente enquête de satisfaction réalisée auprès des bénéficiaires par le Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC) sur l'intervention du PAGDS a fait ressortir un taux de satisfaction de 80%.

PLATEFORME TRESORPAY/TRESORMONEY

A titre d'exemple, au niveau de l'inclusion financière des populations, le projet de digitalisation des paiements gouvernementaux porté par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique a bénéficié du soutien du PAGDS qui a permis l'opérationnalisation de la Plateforme sécurisée, TRESORPAY-TRESORMONEY. Elle permet les paiements et les recouvrements électroniques de taxes, recettes fiscales et non fiscales, assure la disponibilité instantanée des fonds collectés, réduit l'utilisation des fonds en numéraires et la perte de certaines recettes de services. Les bourses d'études, les frais de scolarité et d'examen, les frais de consultation santé et certains frais d'actes juridiques se paient désormais électroniquement. TRESORPAY/TRESORMONEY a permis non seulement d'améliorer l'accès des populations aux services financiers de l'Etat mais aussi et surtout permis, à l'Etat de mobiliser plus de ressources grâce à une meilleure traçabilité et visibilité des transactions en matière de paiement et de recouvrement. Outil de bonne gouvernance, **TRESORPAY/ TRESORMONEY a permis d'accroître, de plus de 200%, le taux de recouvrement des recettes des structures** qui se sont approprié cette plateforme pour le recouvrement de leurs recettes.

PLATEFORME SIH (SYSTÈME D'INFORMATION HOSPITALIER)

L'appui du PAGDS au Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture maladie Universelle (MSHPCMU) a permis aujourd'hui le déploiement complet du Système d'Information Hospitalier (SIH) dans 300 Etablissements Sanitaires du pays. Cet outil qui vient moderniser la gestion de nos hôpitaux, allie flexibilité technique et sécurité et permet grâce à ses fonctionnalités de gérer avec efficacité les actes de soins de santé en Côte d'Ivoire. Il a été conçu pour garantir une meilleure qualité de prise en charge du patient dans les établissements de santé. En effet, il retrace le parcours du patient depuis son entrée dans la structure de santé jusqu'à sa sortie. Le système lui attribue un identifiant unique qui lui garantit sa prise en charge de façon unique dans n'importe quel centre de santé disposant de la solution sur toute l'étendue du territoire. Le dossier médical du patient étant digitalisé, il s'en trouve donc portable, disponible et accessible en conservant la rigueur de la confidentialité médicale. La solution assure également la sécurisation des flux financiers entrant dans les établissements de santé, permettant ainsi d'accroître ses revenus. A titre d'exemple, les recettes des établissements connectés au SIH ont augmenté **entre 50% et 400%**, en comparaison à son fonctionnement sans cette plateforme. **(Ph SIH)**

OPÉRATION D'AFFECTATION ET ORIENTATION EN LIGNE DES ÉLÈVES



Le PAGDS a apporté son appui au Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation pour l'opérationnalisation de la plateforme d'affectation et d'orientation en ligne des élèves respectivement de 6ème et de 2nde. La plateforme donne désormais l'opportunité aux parents d'affecter eux-mêmes, leurs enfants dans les écoles de leur choix, assurant de surcroît la célérité et la transparence dans la procédure d'affectation. ; Ce qui réduit considérablement les réclamations post-orientation et rapprochent les enfants de leurs lieux d'habitation. Avec de système, les meilleurs élèves ont la possibilité de choisir les meilleures écoles.

Cette opération a permis d'affecter en ligne environ plus de 95% des élèves de sixième et orienter puis affecter plus de 80% des élèves de seconde au titre de l'année scolaire 2024- 2025.

CONTRÔLE BIOMÉTRIQUE DES ÉLÈVES

Ce projet est porté par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA). Le contrôle biométrique ou contrôle en ligne des élèves a été conçu dans la perspective d'une maîtrise des dépenses publiques liées aux frais de scolarité dus aux établissements privés qui reçoivent les élèves affectés ou orientés par l'Etat. L'appui du PAGDS pour l'installation et l'opérationnalisation de ce système a permis de s'assurer de la présence effective des élèves affectés dans les Etablissements secondaires privés, d'assurer la transparence et la célérité des subventions de l'Etat ainsi que le paiement de la juste dépense. A ce jour, ce sont 3000 Etablissements secondaires privés qui sont connectés à la plateforme. Cette opération s'est étendue à l'enseignement technique et la formation professionnelle et permet de contrôler la présence de plus de 97% des élèves.

PRODUCTION ET DISTRIBUTION GRATUITE DES MANUELS SCOLAIRES

Concernant les Manuels scolaires des classes préparatoires et élémentaires, le PAGDS a produit et distribué de 2020 à 2024, plus de 8,5 millions d'ouvrages pour les classes de CPI, CP2, CE1 et CE2. Il s'agit de livres de Lecture et de Mathématiques, ainsi que des Guides-maîtres qui ont été gracieusement offerts aux élèves et leurs enseignants. Au bilan, ce sont 98% des élèves qui ont reçu les manuels scolaires, ce qui facilite l'apprentissage et contribue à réduire le taux d'échec scolaire et la pauvreté des ménages surtout les plus vulnérables. **(Ph Distribution gratuite manuels scolaires)**

Comme vous le constatez, le PAGDS est un projet hautement stratégique prenant en compte les réformes dans différents secteurs d'activités pour une bonne rationalisation des dépenses, une optimisation des recettes avec un impact significatif sur la fourniture des services aux populations ; contribuant ainsi significativement aux efforts du Gouvernement pour la réduction de la pauvreté. Le caractère multisectoriel des interventions permet de couvrir toutes les questions de gouvernance de façon transversale et horizontale.

Ce projet constitue désormais un modèle au regard de ses résultats et un label qui s'exporte.

Premier financé en Côte d'Ivoire par la Banque mondiale, selon le mécanisme PFOR, les résultats obtenus par le PAGDS ont conduit plusieurs pays dont le Niger, le Togo et la Mauritanie à venir s'inspirer du modèle ivoirien.

Forum Assinie-Mafia : La presse à l'école de la CNPS

« Si on passe des années sans se réinventer, on peut être sûr d'être dépassé », prévient Charles KOUASSI, DG de la CNPS

La presse ivoirienne bat de l'aile : les chiffres de vente des journaux sont en chute libre ; le public se tourne de plus en plus vers les réseaux sociaux. Comment remonter la pente ? L'exemple de la redynamisation de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), développé par son Directeur général, à l'occasion du Forum Assinie-Mafia, pourrait inspirer les médias.



Amener la presse à s'inspirer des modèles qui marchent pour se réinventer et sortir du marasme dans lequel elle est empêtrée depuis quelques années. C'est assurément ce qui a conduit les organisateurs du Forum Assinie-Mafia sur la presse à inviter le DG de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), Denis Charles KOUASSI, à venir partager l'expérience de l'entreprise qu'il dirige. « Aujourd'hui, la chose la plus stable dans le monde, c'est le changement. Autrement dit,

à tout moment, il y a du changement. Et ce changement nous oblige à nous réinventer tous les jours. Si on passe des années sans se réinventer, on peut être sûr d'être dépassé », a-t-il lancé, philosophe, pour planter le décor. Et d'ajouter : « Les entreprises qui prospèrent, ne sont pas celles qui n'ont pas de difficulté, ce sont celles qui se réinventent en surmontant les difficultés. Se réinventer, c'est d'abord surmonter les difficultés de tous ordres ».

CNPS : Le DG partage son expérience de réussite

LA REMISE EN CAUSE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE ANCIEN

Dans le cas de la CNPS, la première difficulté qu'il fallait surmonter, c'était de convaincre les décideurs, de la nécessité de changer le modèle économique sur lequel était fondé le fonctionnement de ce système de sécurité sociale, hérité de la France. « C'est dans les années 2005-2006 qu'on s'est dit qu'il fallait s'attaquer à ce modèle économique, qui est le système de répartition, qu'on appelle aussi le régime de la solidarité de régime de la retraite, qui a été inventé juste après la deuxième guerre mondiale », a indiqué le DG de la CNPS. « La vision de ceux qui ont inventé ce système de solidarité, était de dire que ceux qui travaillent, cotisent pour ceux qui sont à la retraite. Mais, ils ne se sont pas projetés en se disant que 50 ans après, avec le vieillissement, les différentes crises économiques et tout le système de digitalisation et l'intelligence artificielle dont on parle aujourd'hui, il y aurait de moins en moins de travailleurs pour cotiser pour les retraités », a-t-il poursuivi. Et Denis Charles KOUASSI d'en déduire : « Conséquence : là où, par le passé, on était à 6 ou 7 travailleurs pour un retraité, on est aujourd'hui, à 1,7 travailleur pour un retraité ». Un tel fonctionnement, s'est-il convaincu, allait finir par s'essouffler. « Si on voulait rester sur ce modèle économique, la CNPS allait être aujourd'hui en cessation de paiement. D'où, l'importance de se réinventer », a-t-il soutenu.

LES DEUX RÉFORMES DÉCISIVES ENTREPRISES

Aussi la CNPS a-t-elle engagé des réformes sur deux axes. C'était là que se situait la deuxième difficulté qu'il a surmontée. « On a obtenu que l'âge de la retraite passe de 55 ans à 60 ans. Ainsi, on a différé les sorties d'argent de 5 ans. Par ailleurs, nous avons proposé au patronat de passer du taux de cotisation de 8% habituel à 14%. Ce que le patronat et les syndicats des travailleurs ont accepté. C'est ainsi qu'en 2012, nous avons connu des réformes qui ont permis d'amorcer le décollage de la CNPS », a expliqué le DG. Résultat : l'entreprise, qui cumulait 200 milliards de F CFA de déficits entre 2005 et 2011, dont 32 milliards pour la seule année 2011, a vu sa situation financière s'améliorer significativement. « Dès qu'on a mis la réforme en place, on est passé de 32 milliards de F CFA de déficits en 2011, à plus de 8 milliards de FCFA de bénéfices en 2012, jusqu'à atteindre 100 milliards de F CFA de bénéfices en 2019 et 211 milliards de FCFA de bénéfices en 2023 », s'est réjoui Denis Charles KOUASSI. Et d'ajouter, avec une pointe de fierté : « Voilà comment, en se réinventant, à travers un nouveau modèle économique, on est passé d'une situation déficitaire à une situation excédentaire depuis 11 ans. Et grâce à cela, le portefeuille monétaire et financier, qui était de 26 milliards de F CFA en 2012, a atteint 1000 milliards de F CFA fin 2023. Dans nos projections, on sera en 2030, à 2000 milliards de F CFA de portefeuille monétaire et financier ».

LA DIVERSIFICATION DES SOURCES DE REVENUS

Ces ressources financières sont investies par la CNPS dans des emprunts obligataires chaque année, mais aussi en achetant des actions dans des entreprises. « On a dépassé le seuil de 100 milliards d'emprunt obligataire chaque année », a-t-il indiqué. « En 2010, on était à peu près 10 à 12% dans le système bancaire et financier. Aujourd'hui, nous sommes à pratiquement 35% d'actionnariat ivoirien dans le système bancaire et financier. Nous sommes dans au moins cinq fonds d'investissement. Chaque année, nous augmentons nos parts dans ces fonds d'investissement », a encore révélé le DG. Qui a ajouté : « Nos produits financiers permettent de payer plus de 100% de la masse salariale et 70% de toutes les charges de fonctionnement.

Ils représentent 23% de l'ensemble de nos prestations. Nous prévoyons que d'ici moins de 10 ans, les produits financiers permettent de payer 50% des cotisations... ». Et Denis Charles KOUASSI de conclure : « On est passé d'un système désuet qui faisait qu'on n'arrivait pas à payer les prestations correctement, en raison d'une situation financière difficile, à une situation confortable et moderne ». Voilà qui devrait inspirer les promoteurs d'entreprises de presse nationales.

Assane Niada**BÂTISSEURS DE CITÉS**

LE FORUM ASSINIE-MAFIA

LE RENDEZ-VOUS DE NOTRE INTELLIGENCE
COLLECTIVE SUR UNE TERRE DE SOLUTIONS

CHACQUE ANNÉE, AVEC L'APPUI DE NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS, PRESSE ET MEDIA

ANNONCEURS, REJOIGNEZ-NOUS SUR LA LIGNE DES VALEURS GAGNANTES

Excellence, verticalité, compétitivité



Entrepreneuriat de presse : Pour l'émergence de champions nationaux

Voici les conditions des experts

Le Forum Assinie-Mafia sur l'avenir de la presse en Côte d'Ivoire, tenu du 26 au 28 septembre 2024 à Assinie, a également été l'occasion de mener la réflexion sur l'émergence de champions nationaux dans le secteur des médias ivoiriens.



Autour du sous-thème 7 de la conférence-panel « Comment promouvoir l'émergence de véritables champions nationaux (Éléphants d'Afrique) de l'entrepreneuriat de presse en Côte d'Ivoire ? », deux experts ont partagé leurs réflexions et solutions avec la centaine de journalistes, hommes de média et opérateurs économiques qui ont pris part à ce forum.

Ce thème est d'autant plus d'actualité, que la presse en Côte d'Ivoire qui traverse des difficultés économiques et

financières inédites, cherche des voies et moyens pour s'en sortir dans un environnement économique de plus en plus exigeant. Le but étant d'impacter les changements, comme le définit le thème central du forum : « Aux sources de la performance et de la gouvernance économique : se réinventer pour impacter les changements en Côte d'Ivoire ».

Le premier expert, Alain KOUADIO, président du Groupe Kaydan, dès l'entame de ses propos, a souligné que

l'émergence de champions nationaux « se heurte bien souvent, aux réalités des marchés ». Dans une interaction avec les participants, il a noté qu'il faut déjà s'accorder sur la définition et les critères d'un champion national, ainsi que les étapes à observer dans le processus de son émergence.

Prenant en exemple, son expérience personnelle, il a indiqué que son entreprise pèse pour 40% de promotion immobilière et 50% de construction de fibres optiques. Cette performance la positionne aujourd'hui, comme une entreprise qui compte sur le plan national. Avec ce positionnement national, le président du Groupe Kaydan peut alors désormais, passer d'un marché ivoirien à d'autres. « Cela nécessite, évidemment, l'appui des autorités qui, elles, réclament des garanties », a noté M. KOUADIO.

Ainsi, le patron du Groupe Kaydan a conseillé aux médias ivoiriens de travailler à la mise en place d'une matrice prenant en compte le rôle de l'État, celui des acteurs et définissant des critères d'éligibilité. De sorte que si l'État décide d'accompagner un acteur, cela se fasse sur des critères objectifs qui ne suscitent pas des mécontentements. « Je reste convaincu que les médias constituent l'un des relais de confiance. Aujourd'hui, il est mieux de faire des associations entre investisseurs qu'entre journalistes ou hommes de média », a conclu Alain KOUADIO.

Le second panéliste, Patrick FANDIO, journaliste, grand reporter, ayant déjà collaboré avec des champions

nationaux dans le monde des médias en France, a partagé ses expériences sur la question. Selon lui, les critères nécessaires à l'émergence de champions nationaux sont la vision, la diversification, la formation, la concentration et l'investissement.

Il a expliqué que la vision produit des niches et l'angle de traitement. La diversification concerne les contenus et consiste à multiplier les produits à partir d'une seule matière première. On ne saurait, mentionne-t-il, parler de champions nationaux, si on n'a pas une ressource humaine bien formée et de qualité.

Quant à la concentration, elle consiste à mutualiser les potentialités et les forces, et enfin, vient l'investissement. Ce dernier volet du processus de l'émergence de champions nationaux a particulièrement retenu l'attention de M. FANDIO, avec cette exhortation pressante aux investisseurs africains : « Il faut que des investisseurs africains s'engagent avec les médias pour la maîtrise et la décolonisation de nos ondes qui constituent le prochain combat. C'est très bien de construire des ponts, des routes, mais, ce serait vital qu'on ait des outils pour raconter nos histoires, notre société à nous-mêmes et au monde entier ».

H. ZIAO



Alain KOUADIO, PDG du Groupe Kaydan

« Pas de champions nationaux de l'entrepreneuriat sans l'implication de la puissance publique... »



« ... CE QUE DOIVENT FAIRE LES HOMMES DE MEDIA... »

« Le sujet relatif aux champions nationaux dans l'entrepreneuriat de presse, en particulier, est à la fois très intéressant et extrêmement difficile à mettre en œuvre. Je

vais partir de l'expérience que nous avons eue au niveau du Patronat, lorsque nous avons voulu mettre en place, la stratégie d'émergence des champions nationaux. Le caractère mécanique du concept tel qu'introduit, n'a pas produit les résultats escomptés. Mais, je pense que dans bon nombre de pays qui ont tenté de suivre la même

démarche, la stratégie s'est heurtée à certaines réalités. Ce sont des réalités d'un marché qui s'autorégule, ce sont des réalités de la fameuse main invisible dont on a souvent parlé dans le monde spécifique des affaires. La puissance publique sur laquelle nous comptons pour faire émerger les champions nationaux, a très peu d'influence.

Pourquoi ? D'abord, nous avons du mal, nous-mêmes, à définir avec pertinence, la notion de champion national. Qu'est-ce qu'un champion ? Comment le reconnaît-on ? Le problème s'est posé quand nous étions au Patronat. Les autorités nous ont dit : «Donnez-nous la liste des entreprises dont vous pensez qu'elles ont le potentiel pour devenir des championnes nationales». Cette simple question nous a tous bloqués !

Puisqu'on ne peut pas construire un champion national sans l'implication de la puissance publique, mettons-nous d'accord sur le profil de l'entreprise de presse privée, susceptible d'être une championne nationale demain. En ce qui me concerne, je peux vous dire aujourd'hui que Lucien AGBIA, par exemple, fondateur de Business 24, est un champion national. Il a un parcours éloquent ; il a traversé les différentes périodes historiques de cette Côte d'Ivoire en restant accroché à sa vision ; il n'a donc pas été fabriqué par un tiers ; il a vécu toutes les frustrations pour se construire lui-même. Si Lucien Agbia présente un projet à la puissance publique aujourd'hui, il peut être écouté et même appuyé.

Quand on a passé cette étape du profil de l'entreprise, la prochaine consiste à demander à la puissance publique, quel va être son rôle et celui de l'entreprise postulante, dans la stratégie d'émergence des champions nationaux ? C'est ici que je vous donne l'exemple du Groupe Kaydan. Aujourd'hui, beaucoup de contemporains me reconnaissent comme un champion national. Je les en remercie. Il a fallu nous construire une historique propre.

On dénombre actuellement au Plateau, centre des affaires d'Abidjan, cinq (5) immeubles en construction. Le Groupe Kaydan en construit deux (2), soit environ 40% du marché du Plateau. Je peux me considérer comme un champion national dans le domaine du bâtiment des administrations. Quand on regarde les promotions immobilières pour des bâtiments de bon standing, sur les 10 000 logements qui ont été sortis de terre, sur ces 15 dernières années, le Groupe Kaydan en a construit 4000. Soit environ 40 à 60% de parts de marché sur ce segment.

Pour la fibre optique, le domaine de prédilection du Groupe Kaydan, sur 100 km de fibre optique installés en Côte d'Ivoire, le Groupe Kaydan en a construit 50 km. Soit 50% de parts de marché.

Pour faire court, c'est le même cas au niveau de la construction de certaines banques qui nous accompagnent. Donc, si demain, l'on demande une liste des entreprises qu'il faut faire passer à un autre niveau et que le Groupe Kaydan n'y figure pas, c'est qu'il y a un problème (rire).

La puissance publique vous dira toujours : «oui, nous devons intervenir. C'est à vous de nous donner vos critères, le profil du futur champion et le rôle attendu du gouvernement.»

Aujourd'hui, le Groupe Kaydan veut maintenant passer un autre cap de son évolution. De ce fait, nous avons participé à un appel d'offres international avec des multinationales et nous l'avons remporté. Après, il y a une convention de crédit qui va être signée avec l'État de Côte d'Ivoire. C'est à cela que nous travaillons pour fournir tous les gages de sécurité en vue de mener à bien cette convention de crédit et passer à une autre étape. Celle-ci consiste à aller au-delà du marché ivoirien pour conquérir les autres marchés africains (...)

Au total, je suis de ceux qui pensent qu'il n'y a pas de champions nationaux de l'entrepreneuriat, sans l'implication de la puissance publique. Toutefois, dans le processus, la corporation doit travailler à mettre en place une matrice dans laquelle il y aura le rôle de la puissance publique, ainsi que toutes les règles de transparence afin que, de bonne foi, l'on puisse identifier clairement les entreprises susceptibles d'être portées comme des futures championnes nationales. De sorte que si la puissance publique décide de les accompagner, personne ne criera à l'injustice. Ce que je dis est valable aussi bien pour les entreprises de la presse privée que pour toutes les entreprises de tous les autres secteurs d'activité.

Enfin, la corporation, en l'occurrence, la presse privée, doit travailler à sa réputation ; parce que le marché nous observe. N'en doutez même pas. Je reste convaincu que demain, cet écosystème sera un excellent relais de croissance. Nous, investisseurs, serons preneurs de toutes initiatives intéressantes, avec des éléments factuels qui nous permettent de fonder notre jugement. La seule chose à faire demain, ce n'est pas des associations entre journalistes. Non ! Ce sont des associations entre hommes de média et investisseurs. »

Propos retranscrits par J. Toualy

PAROLES D'EXPERTS

Patrick FANDIO, journaliste, grand reporter :

« C'est aux hommes de média de présenter des projets plus attractifs pour susciter des levées de fonds... »



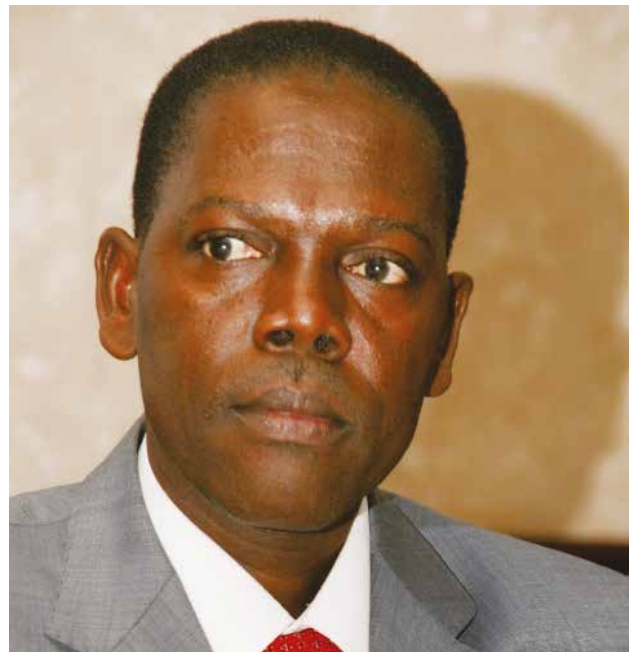
« De mon expérience entrepreneuriale, je sais que les investisseurs regardent les chiffres, les bilans financiers, les assises, le passé, les actifs et passifs et font des projections. Même s'il s'agit d'un secteur particulier comme les médias, il doit répondre aux critères de base pour tout investisseur qui veut y mettre son argent et attendre à tout moment de le récupérer, voire faire une plus-value. Il y a donc de la part des hommes de média, tout un travail de formalisation et de rationalisation de la gestion, d'optimisation des coûts de production, de positionnement sur le marché. Ce n'est pas que les investisseurs ne veulent investir dans les médias, mais ils ne trouvent pas de projets suffisamment organisés, bancaables... pour leur donner l'assurance que cet investissement sera rentable. C'est aux hommes de média de présenter des projets plus attractifs pour susciter des levées de fonds, comme on le voit dans le secteur de la technologie et du digital. »

Lucien AGBIA, PDG - Business 24 AFRICA

« Nos dirigeants doivent comprendre qu'il nous faut des médias africains qui parlent au reste du monde. »

« Je pense encore à un changement de paradigme dans le secteur des médias. Pendant longtemps, les investisseurs ne se sont pas intéressés à cet écosystème. Voici 23 ans que j'ai créé PME Magazine. Quand j'ai mis en place la télé (Ndlr : Business 24), j'ai fait le tour de quelques amis qui avaient les capitaux, mais ils ont manifesté peu d'intérêt pour l'affaire. Donc, j'ai dû avancer sans eux. J'entends les discours d'aujourd'hui comme l'expression d'un changement de paradigme. Nos dirigeants doivent comprendre qu'il nous faut un, deux ou trois médias africains qui parlent au reste du monde. Nous en avons besoin. Parce qu'il ne faut pas laisser les autres porter notre discours. Sinon, il peut être édulcoré, déformé, etc. »

Le média est un investissement un peu particulier. Sa force ne réside pas forcément dans sa capacité à générer des bénéfices immédiatement. Elle réside surtout dans sa capacité morale à défendre nos pays, nos champions nationaux. »



Mme Danièle Boni-Claverie, journaliste, ex-Ministre des Techniques de l'Information et de la Communication

« Ce sera difficile pour la presse de rebondir, mais... »



« Ce sera difficile que la presse rebondisse. On pourrait dire aujourd'hui que c'est presque un cas désespéré. Ce n'est pas un problème spécifique à la presse ivoirienne. Ce sera difficile. Toutefois, je crois que ce séminaire est un temps de réflexion qui permet de dire aux journalistes de compter avant tout, sur eux-mêmes. Puisez, vous-mêmes, dans vos ressources intérieures, votre volonté pour pouvoir sortir de vos difficultés en vous réinventant. Il va falloir également aller vers le secteur privé. Mais, ce sera cette confiance retrouvée de la presse en elle-même, qui permettra au secteur privé d'aider la presse nationale. »

Agnès Kraidy, journaliste

« Il faut repenser notre manière de nous réinventer... »

« Une entreprise de presse est avant tout une entreprise comme toutes les autres. Après, on pourra revenir sur ses problèmes spécifiques qui ne manquent pas. C'est en cela que Lucien AGBIA de Business 24 nous montre le chemin. Il est, dans notre univers, l'un des rares journalistes qui a pu faire ce qu'il a fait : créer un magazine, puis un groupe de presse comprenant une chaîne de télé. Il est par ailleurs le seul patron de presse en Côte d'Ivoire, membre de la CGECI. Il se bat tous les jours pour se réinventer, pour ne pas « mourir ». Mais au-delà de la question de la presse et des médias, il faut ausculter celle de l'industrie du savoir. La question est : comment nous nous positionnons pour investir un espace qui semble virtuel mais porteur ? Voilà un écosystème qui nous permet de défendre la grandeur de nos idées, de donner à voir ce que nous voulons que l'on voit ; donner à entendre ce que nous croyons être la manière de penser qui est la nôtre, etc. Après, il va falloir savoir utiliser les canaux en se demandant « qu'est-ce qu'on y met ? Qu'est-ce qu'on y vend ? Comment on y construit son monde ? ».

En gros, il faut repenser notre manière de nous réinventer dans un environnement où l'Afrique a son mot à dire. C'est ce que font Patrick FONDIO, Alain FOKA... qui créent des espaces pour faire parler de l'Afrique par elle-même, montrer l'Afrique tel qu'elle veut se donner à voir, et non subir l'information qui vient d'ailleurs. C'est important comme démarche mentale. Car, c'est mentalement qu'il faut se réinventer. Il faut déconstruire les paradigmes qui nous ont guidés jusqu'à aujourd'hui, se décoloniser et assumer avec fierté notre présence dans un monde qui a besoin de voir et d'entendre l'Afrique. »



PAROLES D'EXPERTS

Michel GBAGBO, Député, vice-président exécutif du PPA-CI

« La presse doit rester le symbole de la pluralité des opinions... »



« J'ai été invité à ce forum pour intervenir sur la thématique relative à la place de la presse ivoirienne face aux enjeux géopolitiques nationaux et internationaux. J'avoue que les échanges ont été francs, directs et très enrichissants.

Il y a une nécessité, au niveau législatif, à revoir certains dispositifs tels que le bouclier fiscal, l'atténuation des taxes sur les intrants des produits de fabrication des supports de presse, la revisitation du modèle économique des entreprises de presse, pour tenir compte des nouvelles technologies de l'information (...). Il y a dans ce sens, un ensemble de réflexions à mener. Nous avons donc convenu d'accord parties, de maintenir le contact avec les initiateurs du Forum Assinie-Mafia, pour voir comment faire avancer la presse. Cela est d'autant plus intéressant

que les acteurs de la presse, à travers ce séminaire, sont eux-mêmes dans une logique de lobbying d'influence qui mérite d'être saluée. C'est exactement de cette façon qu'il faut procéder pour faire changer les choses.

La presse, en tant que défenseur de la vérité, de la réconciliation, de l'éducation de la population et porte-voix de la Côte d'Ivoire au niveau sous-régional et international, est toujours engagée. De ce point de vue, nous devons l'aider à pouvoir maintenir cet engagement à travers un travail de restructuration. C'est de cela que nous avons parlé. Par ailleurs, la presse doit rester le symbole de la pluralité des opinions. Car, comme on le dit chez nous, la vérité varie selon les quartiers. La presse doit pouvoir faire écho de toutes ces vérités. »

LIA Ferdinand, vice-président du FPI

« Il doit y avoir absolument une amélioration des conditions de travail et de vie des journalistes... »



« Nous avons participé avec plaisir à ce panel portant sur le regard des hommes politiques sur le journaliste et la presse en général. Que les hommes de média se réunissent eux-mêmes pour parler de leurs conditions de travail et leurs projections ; et qu'ils associent les hommes politiques à cette réflexion, est un grand motif de satisfaction pour nous. J'en retiens qu'il doit y avoir absolument une amélioration des conditions de travail et de vie des journalistes, afin que les informations qu'ils partagent soient les plus objectives possibles. Le Président HOUPHOUËT-BOIGNY l'a dit, « un homme qui a faim, n'est pas un homme libre », donc nos journalistes ne doivent pas avoir faim. De sorte que l'information qu'ils donnent ne soit pas seulement crédible pour un seul camp, mais pour toute la Côte d'Ivoire. »

Dr David YOUANT, journaliste, enseignant-chercheur

« Au regard des mutations survenues dans l'écosystème des médias, le journaliste nouveau doit être multitâche »

« L'environnement des médias est de nos jours métamorphosé par les nouvelles technologies de l'information et l'intelligence artificielle qui est très vite devenue un concurrent. Pire, les consommateurs de l'information sont eux-mêmes devenus des producteurs d'informations ; c'est-à-dire qu'ils se sont substitués aux journalistes. Toutes ces mutations s'étendent aux plans juridique, politique, économique, social etc... La culture de l'achat de l'information par le consommateur, qui existait dans les années 1990, a évolué. Dès lors, il faut redéfinir le profil du journaliste nouveau. Au regard des mutations survenues dans l'écosystème des médias, le journaliste nouveau doit être multitâche pour qu'émerge un journaliste nouveau. Il ne suffira plus de savoir écrire ; il faut ajouter d'autres cordes à son arc. Concrètement, il doit avoir des notions de l'infographie, de la photographie, du marketing, etc. et se familiariser avec les réseaux sociaux. Le dépassement de ses fonctions traditionnelles de journaliste est nécessaire pour s'adapter au nouvel environnement. »



PAROLES D'EXPERTS

Assé ALAFÉ, Editeur de presse

« **L'écosystème de la presse ivoirienne a besoin d'un véritable plan Marshall** »



« La presse ivoirienne peut rebondir, certainement avec l'appui du Forum Assinie-Mafia. Mais pas seulement. Il faut en plus, l'appui de toutes les bonnes volontés et les organisations professionnelles des médias. Le Forum Assinie-Mafia a permis aux journalistes de prendre de nouveau, de nouveau, des urgences et de l'urgence de ne pas faire mourir la presse, mais de la faire rebondir.

Voyez-vous comment, aux États-Unis, la désignation de l'homme de l'année par le magazine Time impacte la vie ? Voyez-vous comment l'événement est attendu de tous ? En Europe et dans plusieurs autres pays, voyez-vous comment des médias arrivent à désigner le banquier de l'année, le ballon d'or ?... Il est parfaitement possible que notre presse acquière une telle notoriété en Côte d'Ivoire.

La question a été longtemps débattue à Assinie-Mafia. La presse ivoirienne ne doit pas mourir, elle doit se réinventer.

Pour ce faire, l'écosystème de la presse ivoirienne a besoin d'un véritable plan Marshall. Il faut trouver des ressources et pouvoir investir dans la presse. Il ne s'agira pas d'argent mis gracieusement à disposition ; cet argent doit être investi sur la base de projets et d'entrepreneuriat sérieux, rigoureux et d'initiatives concrètes pour créer du contenu, produire de l'information à travers des grands genres. C'est à ce prix-là que le forum Assinie-Mafia aura atteint ses objectifs. Ainsi, la presse se réinventant, elle jouera pleinement sa partition dans cette Côte d'Ivoire démocratique, de sorte à impacter de plus en plus nos vies. La presse doit bondir et rebondir. »

Propos retranscrits par J. Toualy

Paysage audiovisuel et publicité en Côte d'Ivoire

Une insuffisance du marché qui appelle à l'innovation

Le Forum Assinie-Mafia, qui s'est tenu du 26 au 28 septembre, à Assinie, a posé le diagnostic du marché publicitaire et donné des pistes de captation de part du dudit marché.



La réponse, c'est que l'on est confronté à une insuffisance du marché qui nécessite que les médias ivoiriens fassent preuve d'originalité et d'innovation.

En effet, le secteur de la télévision en Côte d'Ivoire a été l'un des derniers à être libéralisé. Ce faisant, les cinquante (50) ans de monopole de la télévision publique, qui ne répondaient pas forcément aux standards recherchés par les annonceurs, ont amené les médias à réorienter leurs canaux de communication, notamment vers la radio, l'affichage, les Promotions sur les lieux de vente (PLV). Ainsi, les grands annonceurs ont déserté depuis longtemps, les écrans de télévision.

« Les 500 premières entreprises de Côte d'Ivoire faisaient en 2022, 30.000 milliards de F CFA de chiffre d'affaires. Ramener au marché publicitaire qui fait 15 milliards de F CFA, cela donne 0,05% de taux de couverture publicitaire », a indiqué Lucien AGBIA, patron de la chaîne Business 24 TV. Ce dernier reste convaincu que l'innovation apparaît comme une nécessité. Il est alors impératif que les médias repensent leurs formats publicitaires pour les rendre plus attractifs et interactifs. L'intégration des réseaux sociaux, la création de contenus sponsorisés et le développement de partenariats avec des marques locales et internationales, sont autant de pistes pour revitaliser l'attrait publicitaire.

Notons qu'en France, le PIB est de 2134 milliards d'euros. Le marché publicitaire fait 15 milliards, cela donne un taux de 0,70% de couverture publicitaire.

Au Maroc, le PIB se chiffre à 1296 milliards de dirhams, le marché publicitaire enregistre 2,8 milliards avec un taux de 0,21%.

En Côte d'Ivoire, le PIB est 48 milliards de F CFA, le marché publicitaire compte 8 milliards avec un taux de 0,02%.

Il en ressort que la télévision en Côte d'Ivoire doit réinventer son modèle économique et s'investir dans la recherche d'une bonne part de la publicité.

L'industrie des médias audiovisuels en Côte d'Ivoire a connu une croissance remarquable au cours des dernières décennies, grâce à la libération de l'espace audiovisuel. Toute chose qui a multiplié les canaux disponibles pour les annonceurs et engendré une concurrence sur le marché de la publicité.

La problématique du défi de captation de la publicité, à travers le thème « Les médias audiovisuels à l'épreuve du marché publicitaire. Leçon d'une libéralisation », a été débattue le 27 septembre 2024 lors d'un panel.

À cette occasion, des patrons de chaînes de télévision ont partagé leurs expériences en matière de défis publicitaires. Au regard de l'analyse des panélistes, cette problématique ramène à la question fondamentale de savoir « si le marché publicitaire ivoirien peut faire vivre les chaînes de télévision issues de la libéralisation ».

Serges N'guessant

Financement de la presse écrite et numérique

Les acteurs des médias questionnent les scénarios possibles de sortie de crise

« Presse écrite et numérique : quels scénarios possibles de sortie de crise ? Mobilisation de l'épargne populaire ou publique ? Appui financier de l'État ? Recherche de partenaires privés, bancaires ? ». Tel est le thème du panel du Forum Assinie-Mafia, organisé dans la soirée du vendredi 27 septembre 2024 à Assinie, avec les acteurs de la société civile et de la presse écrite et numérique.



À la table de séance, figuraient Joël NIANZOU, président de la Plate-forme Numérique de Côte d'Ivoire (PNCI), Assé ALAFÉ, Directeur général de L'intelligent d'Abidjan, Suy KAHOFI, journaliste à l'Agence France Presse (AFP) et Jonas Godé, gérant de Financial Performance Côte d'Ivoire, un cabinet d'expertise financière.

Dans leurs approches, tous les intervenants ont reconnu que le paysage médiatique ivoirien, tant pour la presse écrite que numérique, traverse une période tumultueuse.

Les défis tels que la baisse des ventes, la concurrence accrue des médias numériques (les réseaux sociaux y compris) et les difficultés économiques, touchent sérieusement l'écosystème de la presse. En ce sens, la nécessité de trouver des solutions de financement adéquates, devient primordiale pour assurer la survie et le développement de ce secteur vital pour la démocratie et la liberté d'expression. Cependant, le débat a achoppé sur les axes de financement possibles pour sortir de la crise : mobilisation de l'épargne populaire ou publique, appui financier de l'État, recherche de partenaires privés ou bancaires ?

Les participants ont mis en exergue la nécessité pour l'État d'accompagner la presse. En 2023, via l'Agence de soutien et de développement de la presse (ASDM), l'État a octroyé la somme de 1,588 milliard de FCFA à plusieurs acteurs et entreprises des médias. Toutefois, il a été relevé l'urgence de réinventer la forme de cet accompagnement qui, selon certains panélistes, a montré des insuffisances, notamment la subvention de l'impression, sous le défunt Fonds de soutien et de développement de la presse (FSDP). Certains intervenants ont suggéré la mise en place de fonds d'urgence ou de subventions ciblées pour soutenir les médias en difficulté. Le cas de la France a été cité, où des fonds de soutien à la presse, sous forme de subventions ou de primes, ont été instaurés.

Des panélistes ont souligné la nécessité d'expérimenter la mobilisation de l'épargne

populaire ou publique. Cela impliquerait l'utilisation des ressources financières des citoyens ou des institutions publiques pour soutenir des initiatives locales, y compris la presse. Cette action pourrait se traduire par des fonds d'investissement ou des groupements de média. Ce modèle, selon les panélistes, présente des avantages tels que l'engagement des citoyens et la création d'une relation plus étroite entre les médias et leurs audiences. Toutefois, il comporte des inconvénients, notamment le risque d'influence de l'opinion publique sur la ligne éditoriale.

Face aux difficultés des médias à capter des ressources bancaires, le Directeur général de L'intelligent d'Abidjan a insisté sur le fait qu'ils doivent diversifier leurs sources de revenus, notamment par le biais de partenariats avec le secteur privé, le sponsoring ou encore le crowdfunding. Des partenariats avec les entreprises locales peuvent être bénéfiques. Par exemple, les entreprises peuvent sponsoriser des contenus ou des événements en échange de leur visibilité médiatique.

Cependant, certains intervenants ont souligné que le recours au financement privé présente des opportunités, mais aussi des risques, notamment la dépendance à des sponsors dont les intérêts pourraient ne pas coïncider avec ceux de l'indépendance médiatique.

Au terme des discussions, les panélistes ont relevé que chaque approche de financement a ses propres avantages et inconvénients. L'épargne populaire, selon eux, renforce la proximité avec le public, tandis que le financement privé peut offrir rapidement des ressources. « Le soutien de l'État peut apporter une stabilité, mais il doit être manié avec prudence. Il faut y ajouter des conditions qui préservent la ligne éditoriale et l'indépendance des médias bénéficiaires », ont-ils prévenu.

Interview

ZIO Moussa, Directeur scientifique du forum Assinie-Mafia, édition 2024.

« Il faut sortir l'entrepreneuriat de presse de l'informel formalisé... »

Directeur scientifique de la première édition du Forum Assinie-Mafia, ZIO Moussa a conduit avec maestria, les travaux de ces assises consacrées exclusivement à la recherche de solutions pour une meilleure gouvernance économique des entreprises de presse. Quelques semaines après l'événement, l'homme de média livre, avec la pertinence qu'on lui connaît, ses analyses et ses espoirs sur la destinée de la presse ivoirienne. « Tout n'est pas perdu », confie-t-il.



Les hommes de média semblent avoir clairement accordé un grand intérêt à ce grand rendez-vous d'Assinie-Mafia à en juger par leur forte mobilisation. C'est plutôt de bon augure...

Si on s'en tient à la mobilisation, Assinie-Mafia a été une réussite, un succès. Un grand succès. Mais, il faut aller plus loin dans l'analyse. Que fait-on des recommandations pertinentes sorties de ce forum, fruit de la réflexion collective et individuelle ?

Nous étions allés à Assinie-Mafia pour trouver des solutions aux problèmes devenus presque insurmontables de la presse. Nous les avons trouvées. Qu'est-ce que nous en faisons ? Nous devons maintenir la flamme de la mobilisation physique, numérique, et, surtout, intellectuelle, professionnelle, pour passer de la théorie au concret. Un comité a été mis en place et y travaille.

Qu'est-ce qui, d'après vous, distingue le Forum Assinie-Mafia des autres conclaves sur la presse ivoirienne ?

Le Forum Assinie-Mafia a été le lieu, plus exactement, le moment d'auscultation de l'entrepreneuriat et de l'économie de la presse ivoirienne. Ce n'est pas souvent qu'elle a été diagnostiquée sous cet angle.

Des entrepreneurs de renom ont partagé leurs expériences et, surtout, les clés de leurs succès, avec les entrepreneurs de la presse. Ce fut un grand moment ! Il nous appartient, à nous professionnels des médias, particulièrement aux patrons de presse d'en tirer les dividendes. En termes de gestion et de management afin que, dans le secteur de la presse, émergent aussi de grands capitaines d'industrie. Il faut sortir l'entrepreneuriat de presse de l'informel formalisé, de la gestion et du management à la petite semaine. Ce n'est pas une option. C'est une exigence.

D'aucuns pensent que le dysfonctionnement de la distribution est l'une des raisons des difficultés financières des entreprises de presse. Quelle est la position du forum sur la question ?

La distribution ! Combien de fois ne l'avons-nous pas invoquée et convoquée comme le nœud gordien, le problème absolu, l'alfa et l'oméga de nos difficultés qui ne sont pas petites, mais immenses. Au point où elle occulte, dans tous les débats sur notre descente aux enfers financiers et économiques, mais aussi et, surtout, éditoriaux les autres causes.

« Quand on interroge l'histoire de la presse ivoirienne, la distribution n'est pas à l'origine de la situation financière catastrophique qu'elle connaît »

La distribution est importante, certes, mais elle n'explique pas tout. On peut se poser la question suivante : que gagne une société à distribuer un produit qui ne se vend pas ? La distribution est un maillon majeur dans la chaîne de l'économie et des finances des entreprises de presse. Et elle coûte cher. Pour que le distributeur de journaux, qui investit des fonds importants dans cette activité, « vive de son métier », il faut que le produit qu'il distribue soit vendable et vendu.

Quand on interroge l'histoire de la presse ivoirienne, la distribution n'est pas à l'origine de la situation financière

catastrophique qu'elle connaît. Il y a, en amont, et selon moi, la gouvernance éditoriale, le modèle économique, la gestion et le management des entreprises de presse, etc.

« ...Nous devons traduire en actes concrets les décisions d'Assinie-Mafia »

Une étude de référence sur le secteur de la presse, commanditée par l'Unesco et à laquelle j'ai participé, a identifié une vingtaine de pathologies lourdes qui la « tuent ». La distribution ne figure même pas parmi les cinq premières. Sous l'angle entrepreneurial, Assinie-Mafia est revenu aux mêmes conclusions.

Les lampions se sont éteints sur le forum. Que va-t-il se passer pour rendre effective la « révolution cognitive et stratégique par un changement de paradigme » tant souhaitée dans l'écosystème de la presse ivoirienne ?

Il faut donner corps aux recommandations du Forum. Je l'ai souligné plus haut. Je le redis : nous devons traduire en actes concrets les décisions d'Assinie-Mafia. Le Comité mis en place à cet effet y travaille. Mais, ce n'est pas l'affaire du seul Comité. Tout le secteur de la presse est concerné par la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Une fois de plus, nous n'avons pas un autre choix.

L'aide de l'État que nous appelons de tous nos vœux – et que nous recevons déjà, peut-être pas à la hauteur que nous souhaitons – ne sera d'aucune utilité si les entreprises de presse ne deviennent pas des entreprises. Management, gestion, gouvernance éditoriale, innovation, créativité, adaptation, etc. Il n'y a aucune autre issue.

Un message aux hommes de médias au moment où la presse tente de réécrire une nouvelle page de sa propre histoire ?

Tout n'est pas perdu. Les problèmes qui assaillent la presse ivoirienne ont été vécus par la presse, j'allais dire, du monde entier. Ailleurs, parfois même tout près de nous, ils ont trouvé des solutions. Sommes-nous moins intelligents que les autres ? Non !

Assinie-Mafia a été un tournant dans l'histoire de la presse de la Côte d'Ivoire. Écoutons ce que nous a inspiré cette « terre des solutions ».

Interview réalisée par Jules Toualy

Enjeux géopolitiques mondiaux et stratégiques

La presse ivoirienne doit se donner les moyens pour porter la voix de l'Afrique

La conférence-panel de clôture du Forum Assinie-Mafia, a réuni le 28 septembre 2024, des acteurs politiques, en vue de donner leurs visions de l'avenir de la presse en Côte d'Ivoire.



Le monde est en perpétuelle mutation avec des bouleversements environnementaux et géopolitiques qui imposent à la presse ivoirienne, d'être au diapason de ces changements dans un monde globalisé. Et ce, en vue de porter la vision de la Côte d'Ivoire, et partant, de l'Afrique, sur ces enjeux stratégiques.

Pour le faire, le thème « Face aux enjeux géopolitiques mondiaux et stratégiques : quelle presse ivoirienne pour hisser la Côte d'Ivoire au diapason de l'Afrique ? », a réuni le 28 septembre 2024, des acteurs de la classe politique ivoirienne, pour une conférence-panel au Forum Assinie-Mafia.

Il s'agissait pour le forum de les inviter à partager leurs visions de la presse ivoirienne, tout en menant des réflexions sur son avenir auquel ils aspirent.

L'analyse des panélistes a convergé, à l'unanimité, sur le constat que la Côte d'Ivoire, leader économique en Afrique de l'Ouest, est appelée à avoir une presse forte, capable de porter la voix de l'Afrique, afin de hisser le pays au rang des nations les plus influentes en matière de communication et d'information sur le continent.

Si des médias tels qu'Al Jazeera (arabe), France 24, RFI, Le Monde (français), ainsi que ceux de l'Amérique, de la Chine ou de la Russie, portent la vision de leurs cultures et de leurs environnements respectifs, l'Afrique de l'Ouest n'est vraiment pas au rendez-vous de la bataille médiatique pour relater son histoire, la vraie. Et la position de leader économique de la Côte d'Ivoire peut lui permettre de mettre en œuvre, une politique de création de médias

forts en matière de qualité, d'éthique, d'indépendance et de modernisation.

En s'appuyant sur un journalisme rigoureux, respectueux de la déontologie, de l'éthique, de la crédibilité, de l'intégration, en adoptant les nouvelles technologies et en diversifiant ses sources de revenus, la presse ivoirienne peut devenir un acteur clé, non seulement sur la scène nationale, mais également à l'échelle continentale.

C'est pourquoi, sensibiliser les acteurs politiques sur l'état des lieux non reluisant de la presse et l'urgence d'en faire une cause nationale, apparaît pour les panélistes, comme une nécessité vitale.

Sur le plan national, les panélistes ont appelé les médias à se débarrasser de la partialité dans le traitement de l'information. Ils doivent privilégier l'intérêt national, soutenir la diplomatie ivoirienne à l'international, encourager le développement économique et faciliter les débats démocratiques.

Pour ces acteurs politiques, les médias publics ne doivent pas être des médias de régime, mais plutôt de vrais médias publics qui défendent la diversité d'opinion et d'expression et participent à l'influence de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale, à la promotion de la paix et de l'éducation, à la sensibilisation des masses sur les enjeux nationaux et géopolitiques mondiaux et stratégiques.

Serges N'guessant



LEADER DU DÉVELOPPEMENT DES COMPETENCES



Le FDFP gère conjointement :

- La Taxe additionnelle à la Formation Professionnelle Continue (TFPC) et la Taxe d'Apprentissage (TA).

Ces taxes sont dédiées au financement des actions de formation continue des salariés d'entreprises, à la Formation Professionnelle initiale, à la Formation par apprentissage et aux études ayant trait à la planification de la Formation Professionnelle.

Le FDFP, faisant du Développement du capital humain le fer de lance de ses actions, se positionne comme un instrument au service de l'Etat en matière :

- d'amélioration des performances économiques des entreprises, par une meilleure qualification de leurs salariés ;
- d'accroissement du niveau de compétences des travailleurs ;
- de création et de développement d'activités économiques ainsi que la valorisation et la promotion des ressources humaines.

Nous oeuvrons pour un
CAPITAL HUMAIN PRODUCTIF

L'appel d'Assainie-Mafia

ARGUMENTAIRE

La presse africaine, dans son ensemble et dans la plupart des pays africains, a connu son printemps au début de la décennie 90 avec la restauration du multipartisme. Dans certains pays du continent, la libéralisation de l'audiovisuel a vu la naissance de plusieurs chaînes de télévision et de nombreuses radios. Plus d'une trentaine d'années après cette période d'euphorie et d'enthousiasme qui a fait naître les espoirs les plus fous, les médias africains en général et, en particulier, ivoiriens sont confrontés à de très nombreux problèmes : difficultés économiques inextricables, offres éditoriales peu diversifiées et peu riches, précarité du métier de journaliste, environnements économiques et juridiques non encore totalement assainis, non-respect de l'éthique et la déontologie du métier, nombreuses atteintes à la liberté de la presse, trop de titres pour des marchés en peau de chagrin, marchés publicitaires inexistantes ou en récession, formations pas toujours abouties, etc.

En effet, les fruits n'ont pas tenu les promesses des fleurs du printemps ; l'immense espoir suscité par le printemps de la presse a cédé la place à des désillusions tous aussi immenses et à l'amertume. Si le journalisme est le métier qui a créé le plus grand nombre d'emplois au cours de la première moitié de la décennie 90, il est aussi celui qui s'est le plus précarisé. Une mortalité implacable a décimé aussi bien les titres que la population des journalistes.

Dans un pays comme la Côte d'Ivoire qui a vu

fleurir cent soixante-dix-huit (178) titres en seulement six petites années (1990 - 1996), il ne reste plus aujourd'hui que 22 quotidiens, 25 hebdomadaires et 25 autres périodicités dont la plupart ne paraissent plus ou pas.

De 2001 à 2005, par exemple, les journaux ivoiriens ont perdu huit (08) millions de lecteurs. De nombreux séminaires, des tables rondes, des conférences sont régulièrement organisés sur le continent et en Côte d'Ivoire pour parler des médias et du métier de journaliste. Et l'on peut soutenir, à raison, que tous les sujets ont été abordés et revisités.

Mais jusque-là aucun forum de grande dimension ne s'est véritablement penché de façon exclusive sur l'avenir des médias ivoiriens côté performance et gouvernance économiques, plus de trente ans après le retour au multipartisme et ce qu'on a appelé le printemps de la presse. Un forum d'importance de la presse ivoirienne s'est avéré nécessaire pour dresser le bilan de plus de trente années de printemps.

A la vérité, la situation de la presse ivoirienne ne s'est pas améliorée. Et on le sait, aujourd'hui, elle s'écroule plus que jamais sous le poids d'une grande précarité. Mais cette descente aux enfers ne peut et ne doit être considérée comme une fatalité. La presse ivoirienne peut se donner des ressorts pour en sortir, par l'engagement décisif et responsable de l'ensemble des acteurs de ce métier. Le FORUM ASSINIE MAFIA a eu vocation à éveiller les consciences et à créer les conditions mentales, psychologiques,

intellectuelles et morales d'une rupture radicale avec les pratiques anciennes, et à amener les professionnels des médias et les médias à tourner définitivement le dos à ce « Journalisme de soumission à la soumission ». Qui a conduit la presse dans cette impasse et l'incline à une auto-dégradation irrévérencieuse de son image et de son identité remarquable. A jamais...

Nous étions donc venus au FORUM ASSINIE-MAFIA pour amorcer un moment important de l'histoire de la presse ivoirienne qui en appelle à une RÉVOLUTION COGNITIVE ET STRATÉGIQUE de la part des acteurs des médias. Une révolution pour asseoir les bases d'une performance économique, la clef de voûte de l'indépendance éditoriale susceptible de faire de notre métier un véritable lien horizontal objectif entre, d'une part, les citoyens et, d'autre part, les populations et les gouvernants, autrement dit, un réceptacle ouvert d'idées nouvelles et osées et donc une force de propositions crédibles, avec une vigilance critique toujours renouvelée.

La presse ivoirienne va, à partir du Forum Assinie-Mafia, faire sa révolution cognitive et stratégique par un changement de paradigme, si elle a encore l'ambition d'être un puissant vecteur des mutations culturelles, sociales, économiques, et politiques qui s'annoncent pour notre pays. C'est l'heure du GRAND BASCULEMENT : quitter l'ère de la politique partisane pour celle de l'économie partagée.

En effet, notre presse doit s'émanciper dès aujourd'hui du berceau des « illusions perdues » avec cet inacceptable attelage, par défaut, aux écuries politiques et définir

souverainement son champ d'autonomie et sa ligne de survie. C'est cette posture qui permettra à la presse de déterminer ses choix éditoriaux, ses orientations technologiques et sa place dans un environnement concurrentiel pour une meilleure gestion de son capital humain, de sa politique managériale et de sa capacité d'anticipation.

LE DÉROULEMENT

Panels, conférences, dîner-débat, conférences inaugurales et grandes conférences ont meublé les trois jours qu'a duré le Forum et suscité des échanges intenses, pertinents et prometteurs.

LES PARTICIPANTS

Du 26 au 28 septembre 2024, le Forum Assinie-Mafia a réuni à Assinie-Mafia baptisé par les organisateurs du Forum Terre de solutions une centaine de participants venus du monde de la communication, des médias, de l'économie, des finances et de la politique... autour du thème Presse ivoirienne : aux sources de la performance et de la gouvernance économiques Se réinventer pour impacter les changements en Côte d'Ivoire.

Les participants lancent un appel pressant, l'APPEL du Forum Assinie-Mafia :

1. Aux institutions et autorités administratives

Pour :

- Davantage d'accompagnements décisifs et déterminants et un plus grand soutien structurant à l'écosystème des médias ;
- La facilitation et l'accompagnement de l'émergence de champions nationaux dans

l'entrepreneuriat de presse par un soutien déterminé à la création de groupes de presse constitués de plusieurs journaux, chaînes de télévision et de radio sur les plans national, ouest-africain et continental ;

- Un plus grand assainissement de l'environnement économique et de l'environnement juridique.

2. Aux acteurs des médias, entrepreneurs de presse et organisations professionnelles

La capacité à se réinventer par :

- Une gouvernance éditoriale vertueuse ;
- La rupture avec le modèle économico-politique qui génère des informations partiales, partielles et partisans, le virus 3P ;
- Un impact puissant sur l'évolution et la marche de la société ivoirienne pour l'aider à négocier des virages et des choix décisifs et parvenir à des changements profonds au niveau des services de base.
- Une appropriation rapide et une participation effective à la mise en place et au suivi de l'Appel du Forum Assinie-Mafia.

3. Au secteur privé

- Un engagement décisif et des investissements importants dans le secteur des médias afin de lui permettre de donner, sur la scène internationale, un reflet honorable des réalités, performances et potentialités de notre pays et de notre continent.

4. Aux autorités de régulation et de soutien des médias

- Le renforcement de leurs actions de régulation pour une plus grande crédibilité,

une professionnalisation durable du métier de journaliste et une responsabilisation plus forte des professionnels des médias ;

- Un soutien de plus en plus structurant par l'accroissement du niveau des interventions financières et d'équipements matériels ;
- Le renforcement des capacités et des compétences des entreprises de presse dans la gouvernance économique, financière et économique.

5. À l'Enseignement supérieur

- Favoriser l'accès des professionnels des médias à la formation par l'octroi de facilités et la réduction des coûts.

6. Aux partis et groupements politiques

- Un engagement fort et un soutien déterminé et déterminant au développement de l'écosystème des médias

7. À la société civile indépendante

- Son soutien ferme et déterminé dans la défense et la préservation de la liberté de la presse.

28 septembre 2024
Forum Assinie-Mafia

BÂTISSEURS DE CITÉS

LA VITRINE DES ARCHITECTES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

DONNEZ-VOUS DE LA VISIBILITÉ

ASSOCIEZ VOTRE IMAGE À BÂTISSEURS DE CITÉS



A lire et à télécharger gratuitement à partir de notre site web et nos réseaux sociaux



www.batisseursdecites.net



Infoline

0757646885 | 0555662208
0708320532 | 0748775474

UN PRODUIT



A PROPOS DE LA CNPS

HISTORIQUE ET STATUT JURIDIQUE

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), dans sa forme actuelle, est le résultat d'une longue évolution qui s'est faite en plusieurs étapes :

13 novembre 1955

L'arrêté n°8868 du 13 novembre 1955 institue le régime des Prestations Familiales au profit des travailleurs salariés exerçant une activité en Côte d'Ivoire. La gestion de ce régime est confiée à la Caisse des Compensations des Prestations Familiales de Côte d'Ivoire (CCPF-CI) créée pour payer les allocations familiales aux travailleurs.

24 février 1957

Le décret n°57-245 du 24 février 1957 crée le régime des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles. La gestion est confiée aux sociétés d'assurance privée.

21 septembre 1960

La Caisse de Retraite des Travailleurs de Côte d'Ivoire (CRT-CI) a été créée avec pour mission de payer une pension aux travailleurs affiliés ayant atteint l'âge de la retraite ou à leurs ayants droits.

1^{er} août 1964

La loi 64-190 institue de nouveaux avantages pour la femme salariée en couche. Elle bénéficie, en plus de ses indemnités journalières, de frais d'accouchement, de soins médicaux et de frais pharmaceutiques.

08 décembre 1964

Par la loi 64-481, la gestion technique et financière de la branche des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles est confiée à la Caisse des Compensations des Prestations Familiales de Côte d'Ivoire (CCPF-CI) qui devient alors la Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de Côte d'Ivoire (CCPFATMP-CI).

20 décembre 1968

La loi N°68-595 portant Code de Prévoyance Sociale est votée. La Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (CCPFATMP-CI) devient la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

12 juillet 1971

La gestion des trois branches est unifiée. Par la loi N°71-332 du 21 juillet 1971, la Caisse de Retraite des Travailleurs de Côte d'Ivoire disparaît en prenant les statuts de la CNPS. Désormais, la gestion technique administrative et financière des trois branches est unifiée au sein de la CNPS.

13 septembre 1980

La loi 80-1070 classe la CNPS parmi les Établissements Publics Nationaux (EPN).

12 juillet 2000

Du statut d'Établissement Public National (EPN), la CNPS est devenue une Entreprise de Type Particulier avec le décret N° 2000-487 du 12 juillet 2000 qui lui consacre le statut d'Institution de Prévoyance Sociale – Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (IPS-CNPS) avec pour missions, la gestion du régime obligatoire de prévoyance sociale du secteur privé et assimilé.

17 juillet 2019

Par l'ordonnance n° 2019-636 du 17 juillet 2019 portant institution de régimes de Protection Sociale des Travailleurs Indépendants, l'Etat de Côte d'Ivoire a confié à l'IPS-CNPS, la mise en œuvre et la gestion dudit régime, élargissant ainsi son champ de compétence à cette frange de la population active représentant plus de 6 millions de travailleurs.

Le Conseil d'Administration de la CNPS dispose d'une composition tripartite de 12 membres dont :

- Quatre (04) administrateurs représentant l'Etat ;
- Quatre (04) administrateurs représentant les organisations représentatives des employeurs ;
- Quatre (04) administrateurs représentant les organisations des travailleurs.

Le Conseil d'Administration délibère sur la politique générale de l'Institution et contrôle la gestion administrative et comptable.

Quant à la Direction Générale, elle est assurée par un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration. Il assure la gestion courante de la CNPS, assisté dans sa mission par deux (02) Directeurs Généraux Adjointes dont un en charge de l'Administration et des Finances et l'autre de l'Exploitation.



OBJECTIF ET MISSIONS

La CNPS a pour objectif la gestion du régime de protection sociale des travailleurs du secteur privé et assimilés et des travailleurs indépendants. Dans ce cadre, elle recouvre des cotisations sociales et sert en contrepartie des prestations. Ses missions portent essentiellement sur :

- Le recouvrement des cotisations sociales ;
- Le paiement des prestations afférentes aux différents régimes (prestations familiales, assurance maternité, assurance vieillesse et accidents du travail et maladies professionnelles) ;
- La gestion des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

La CNPS est placée sous le contrôle d'une tutelle technique et administrative exercée par le Ministre chargé de l'emploi et de la Protection Sociale d'une part et d'une tutelle financière exercée par le Ministre chargé de l'économie et des finances d'autre part.

Son organisation administrative repose sur deux (02) organes : le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

RÉGIMES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

QU'EST CE QU'UN INDÉPENDANT ?

Est considérée comme travailleur indépendant toute personne exerçant une activité professionnelle lui procurant un revenu, quelle que soit sa nature, pour son propre compte ou en qualité de mandataire non salarié. Environ 90% des travailleurs en Côte d'Ivoire ne bénéficient pas de protection sociale car exclus du champ d'application des régimes d'assurance sociale, ce sont :

- Les travailleurs du monde agricole
- Les commerçants
- Les transporteurs
- Les artistes
- Les libéraux
- (pharmacien, notaire, avocat, géomètre, architecte ...)
- Les sportifs
- Les artisans
- Les religieux
- Les ivoiriens de la diaspora (dans les pays n'ayant pas de convention de sécurité sociale avec la Côte d'Ivoire).

Indemnités journalières RSTI

Revenus de remplacement en cas d'interruption temporaire de l'activité professionnelle du TI

RISQUES COUVERTS

- MALADIE
- ACCIDENT (A CARACTÈRE PROFESSIONNEL OU NON)
- MATERNITÉ

CONDITIONS D'OUVERTURE DES DROITS

DÉLAI DE CARENCE	DURÉE MAXIMALE DE VERSEMENT DE L'IJ	DURÉE MINIMUM DE COTISATION
14 jours (pas de délai de carence pour la grossesse)	300 jours sur 3 ans (98 en cas de grossesse)	3 trimestres cotisés sur les 4 derniers trimestres

Retraite RSTI

Versement d'une pension viagère de base & prestations de réversion au conjoint survivant marié légalement et aux orphelins de père et de mère.

RISQUES COUVERTS

- Vieillesse (Retraite)
- Pension de retraite (viagère)
 - Allocation unique
 - Réversion des droits en cas de décès

CONDITIONS D'OUVERTURE DES DROITS

ÂGE DE BÉNÉFICE	ÂGE D'ANTICIPATION	ÂGE DE RÉVERSION
60 ans	55 ans	55 ans (50 ans pour l'anticipation)

Retraite RCTI

Versement d'une pension complémentaire

RISQUES COUVERTS

- TYPES DE PRESTATIONS*
- Pension de retraite complémentaire
 - Allocation unique complémentaire
 - Remboursement des cotisations si moins de 5 ans de cotisations

- Réversion des droits en cas de décès

** avoir cotisé pendant au moins 5 ans et bénéficier de l'une ou l'autre de ces prestations au régime de base.*

CONDITIONS D'OUVERTURE DES DROITS

LIQUIDATION DES DROITS	ÂGE DE BÉNÉFICE
Conditionnée par la demande préalable de liquidation des droits du régime de base.	En même temps que le régime de base. Idem pour l'âge d'anticipation et l'âge de la réversion



MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES

Partenaires stratégiques institutionnels



Partenaires Organisations socio-professionnelles



Partenaires Presse et médias



société immobilière agréée

BINGERVILLE

Offre spéciale !

En bordure de la voie internationale Abidjan Lagos

CITÉ DES DIPLOMATES 2

Terrains

semi-viabilisés

400 m²

ACD disponible
Mutation immédiate
chez le notaire

Site terrassé, borné

Poteaux électriques

Zone habitable

A partir de
15 millions
FCFA/ lot

Bloc de 5 hectares
disponible pour Mutuelles
ou Groupes constitués

Call Center

Siège social : Angré 8^{ème} tranche carrefour Fred et Poppée
à 200 m dans le sens de la 7^{ème} tranche
Facebook : victoireimmobilierci

27 22 59 80 40
07 07 63 03 03
05 74 03 55 55
01 73 73 73 95

RÉGIME SOCIAL

DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



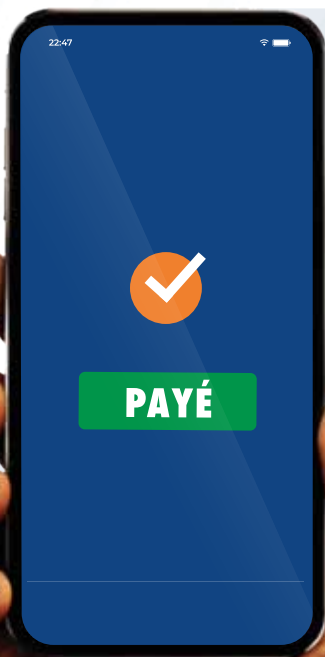
SCANNEZ-MOI
POUR VOUS ENRÔLER



TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

PAYEZ VOS COTISATIONS SANS FRAIS!

PARTENAIRES



Onglet
"Paielements"



*133*166#



#144*453#

Offre soumise à conditions



01 BP 317 Abidjan 01 • Tél. : 27 20 25 20 50 • web : www.cnps.ci • e-mail : info@cnps.ci |



LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !